

## De la III<sup>ème</sup> République à la IV<sup>ème</sup> République : les choix politiques des Fontenaysiens (1945 – 1958)

par Elisabeth Bouglé



*Une séance du Conseil municipal durant la IV<sup>ème</sup> République, peut-être lors de la mandature 1953-1959. Debout, nous reconnaissons Maurice Dolivet. A sa droite, Georges Billiard. AMFaR 7Fi ELUS*

**Le 20 août 1944 le CLL (Comité de Libération local) proclame la libération de Fontenay-aux-Roses. Les prisonniers de guerre, les déportés politiques, du travail obligatoire rentrent progressivement à partir d'avril 1945.**

**La France veut se reconstruire politiquement et veut tourner la page du régime de Vichy.**

**Le Gouvernement Provisoire de la République Française pose la question : faut-il rétablir la III<sup>ème</sup> République d'avant le 10 juillet 1940 ?**

**Le GPRF d'Alger souhaite d'autres institutions à condition qu'elles émanent de la volonté du peuple. La Nation doit se prononcer à travers des référendums, des élections, et accepter de passer de la III<sup>ème</sup> à la IV<sup>ème</sup> République.**

**Fontenay-aux-Roses, commune du canton de Sceaux, de la 4<sup>ème</sup> circonscription de la Seine, apporte sa contribution politique. Est-elle en complet accord avec les enjeux politiques nationaux et locaux ?**

**Fontenay-aux-Roses reflète-t-elle, ou pas, les forces politiques qui s'allient ou s'affrontent en France à travers les référendums, élections législatives, municipales ?**

**Est-elle une commune « rouge » ou de « centre-droit » après 1945 ? Les séances du Conseil municipal, outrepassant la loi de 1884, vivent des débats houleux influencés par le contexte de la Guerre Froide, les guerres coloniales, le combat social soutenu par le PCF et la CGT sur fond de pénurie. Comment Fontenay-aux-Roses vit le tournant de 1958 ?**

**Les archives municipales conservent des documents qui permettent, en partie, de répondre à ces questions.**

**A Quand la III<sup>ème</sup> République décède ? En quoi cette mort influence la vie politique de Fontenaisienne ? (page 2)**

- a) L'ordonnance du 21/04/1944 (page 2)
- b) Du CMP au CMT de Fontenay-aux-Roses (page 3)
- c) Les élections municipales du 13 mai 1945 (page 7)
- d) Référendums et élections alternent (page 11)

**B La IV<sup>ème</sup> République naît à Fontenay-aux-Roses (page 14)**

- a) Le rapport des forces politiques sous la IV<sup>ème</sup> République dans le canton lors des 1<sup>ères</sup> élections législatives (page 14)
- b) Le rapport des forces politiques au Conseil municipal de Fontenay-aux-Roses (page 15)
- c) Les élections législatives de 1951 confirment ou infirment les querelles et divisions au sein du Conseil municipal ? (page 27)

**C La fin de la IV<sup>ème</sup> République : le retour du général de Gaulle (page 31)**

- a) Quelle est la position des Fontenaysiens face à la crise du 13 mai 1945 ? (page 31)
- b) Le référendum du 28/09/1958 : comment votent les Fontenaysiens ? (page 33)
- c) Les élections législatives de 1958 : une légitimité apportée au général de Gaulle. (page 33)

**A Quand la III<sup>ème</sup> République décède ?**

**En quoi cette mort influence la vie politique de Fontenay-aux-Roses ?**

**Le 18/06/40** le Maréchal Pétain devient Président du Conseil, deux France naissent : l'une légitime en métropole, l'autre illégitime car autoproclamée, créée par le Général de Gaulle à Londres, la « France Libre ».

**Le 10/07/40** Les pleins pouvoirs sont votés au Maréchal Pétain par les députés et les sénateurs. Il concentre tous les pouvoirs. La III<sup>ème</sup> République est pour les uns morte pour les autres entre parenthèses (selon la thèse du général de Gaulle).

**Le 25/08/44** le GPRF d'Alger, reconnu par les Américains (document signé entre De Gaulle et les Etats-Unis), veut imposer au plus vite son autorité en métropole pour éviter la mise sous tutelle par les Alliés. Il s'appuie sur la Résistance qui devient une force politique pour la reconstruction de la France de l'après-guerre.

Fontenay-aux-Roses sort de 4 années d'occupation, les Allemands partent. La commune, officiellement, est libérée le 20 août 1944. De nouveaux hommes issus du CLL (Comité de Libération local) adoubés par le CP (Comité Parisien) prennent en charge, à la Mairie, les affaires locales, organisent les élections municipales et législatives voulues par le GPRF pour redonner une légitimité politique aux institutions politiques.

**a) L'ordonnance du 21/04/1944 (publiée dans le J.O. à Alger le 22/04/1944).**

Elle précise en 7 articles le rétablissement du pouvoir municipal à la place du Corps municipal mis en place par le régime de Vichy, extraits :

1) art.3 : les Corps municipaux du régime de Vichy cèdent la place aux Conseils municipaux provisoires (CMP) composés de Maires et de conseillers municipaux élus avant le 01/09/1939 en attendant des élections

régulières (ce qui implique le retour en fonction des Maires et Conseillers municipaux révoqués ou suspendus par le régime de Vichy).

2) art.4 : les CDL, CLL (Comités de Libération, Comité de Libération Local) se chargent de cette mission. Les Préfets, nommés par le GPRF, complètent les Conseils en désignant aux postes vides, **obligatoirement**, des Résistants et Résistantes.

3) donc les listes électorales sont révisées ou reconstituées bien que le retour des Prisonniers de guerre, des déportés et des travailleurs obligatoires, se poursuive. Les femmes prennent le chemin de la Mairie pour s'inscrire sur les listes électorales; elles ont obtenu par une ordonnance de 1944 le droit de vote. Toutes ne le font pas.

Le devenir du régime de Vichy, de la collaboration et surtout de la responsabilité de la III<sup>ème</sup> République est posé ? Faut-il juger «les traîtres» c'est-à-dire les collaborateurs de la période 10/07/1940 (date du vote des pleins pouvoirs) - 25/08/1944 (Libération de Paris et retour du général de Gaulle avec le GPRF à Paris)?

La guerre se poursuit donc les élections prévues en 1945 concernent les seuls départements libérés entre le 25/08/1944 et le 13/05/1945 dont celui de la Seine. Quatre départements se trouvent exclus, car non libérés : le Bas-Rhin, le Haut-Rhin, la Moselle et le Territoire de Belfort. Pour les communes de ces 4 départements, les élections municipales sont reportées. La décision du GPRF est qu'elles se dérouleront en même temps que les élections cantonales ce qui suppose la fin de la guerre (elles se tiennent le 23 et 30 septembre 1945).

Le général de Gaulle considère que tous les conseils municipaux seront intégralement renouvelés après la promulgation de la Constitution, donc pour lui, la III<sup>ème</sup> République n'a pas d'avenir, elle a failli.

La France passe d'un « vide » de la vie politique durant la guerre à « la saturation ». Le peuple souverain utilise son droit de vote pour répondre à toutes les questions politiques et constitutionnelles : pour le général de Gaulle les Français redeviennent des citoyens, renouent avec la vie politique, retrouvent le chemin des urnes, ils votent ainsi 6 fois en un an.

#### **b) Du CMT (Conseil municipal de transition) au CMP (Conseil municipal provisoire) de Fontenay-aux-Roses.**

**Le Conseil municipal de transition (CMT) de 1944 de Fontenay-aux-Roses, autoproclamé, s'installe à Fontenay-aux-Roses libéré le 20 août 1944.**

L'homme de la situation semble être M. FERRE Georges, né en 1893, représentant de commerce, désigné par le Comité National de Libération, membre du CLL.

Pourtant il n'occupe la fonction de Maire que du 20 août au 30 septembre 1944, Albert Montuire est premier adjoint, Victor Bes second adjoint, et Fernand Houy troisième adjoint. Rapidement M. Ferré cède la place de Maire du CMT à Albert Montuire.

#### **PORTRAIT d'Albert Henri Montuire, Maire le 20 août 1944.**

- il est né le 19 juin 1909 à l'Isle Adam,
- il se marie à Paris 18<sup>ème</sup>, le 8 juin 1929 avec Marie Louise Thévin,
- il est ouvrier boulanger,
- Fontenaysien avant 1935, déjà candidat aux élections municipales de 1935, il figure sur la liste « d'Union Socialiste et Républicaine » menée par André GILLIER, SFIO. Albert Montuire se trouve en 15<sup>ème</sup> position (23 conseillers municipaux doivent être élus).
- il est père de 8 enfants, les deux derniers naissent en 1944 et 1945.

Aux archives municipales il n'existe aucune trace de son parcours militaire durant la seconde guerre mondiale, il ne figure pas sur la liste (demandée par l'occupant) des hommes susceptibles d'être travailleurs pour les Allemands ou STO. Pas un seul document ne permet de préciser le rôle d'Albert Montuire sous le régime de Vichy, pourquoi ?



La libération de Fontenay le 20 août 1944 : pourquoi Albert Montuire devient Maire ? L'hypothèse est qu'il a été un résistant (il n'est pas répertorié au musée de la Résistance sous la cote GR 16 P), adoubé par le CP, membre du CLL. . L'ampliation du 27 octobre 1944 confirme Albert Montuire dans sa fonction de Maire du CMP qui devient le CMT.

Il quitte Fontenay-aux-Roses entre juin-septembre 1946 et décède brutalement à Clamart le 12/09/1948. On ne trouve pas aux Archives de nécrologie officielle.

**Le procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 14 novembre 1944**, 20 heures 30, relate « la journée mémorable du 20 août 1944 à Fontenay-aux-Roses », exposée par Monsieur Ponchaux, conseiller municipal, expliquant comment le CMP naît remplaçant le Corps municipal sous Vichy :

... « Depuis plus de 4 années le boche souillait notre beau sol de France, Pétain, Maréchal de France ternissait la légende d'une gloire surfaite, poussé par le sinistre Laval, l'homme de toutes les combinaisons louches et d'une clique de politiciens ambitieux désirant avant tout se débarrasser du régime existant, qui avait renversé la République et sous couvert d'une révolution soi-disant nationale, installé un pouvoir personnel et dictatorial. Cette clique ne tarda pas à se ranger du côté de nos ennemis...

... et on apprenait le 6 juin dernier le débarquement des forces armées Anglo-américaines sur les côtes de la Manche, durant deux mois ces forces grignotaient et finalement bousculaient les hordes barbares germaniques, on suivait avec fièvre l'avance de nos alliés, on écoutait avec avidité les seules nouvelles réjouissantes à la radio Anglaise

...

... Au milieu du mois d'août on commençait à entendre le canon, nos amis se rapprochaient de Paris ...

... Le 20 août, la population de Fontenay-aux-Roses, mue par un seul élan, se rendait sur la Place de la Mairie, bientôt tant dans l'intérieur de la cour que sur la Place c'était une foule dense et compacte qui manifestait en attendant que soient hissées les couleurs nationales et alliées.

Le Maire et le Conseil municipal nommé par Vichy, c'est-à-dire par le Gouvernement de la France qui avait pactisé avec les boches, sortirent les drapeaux, la foule ne se contenait plus, des acclamations frénétiques saluèrent les emblèmes nationaux et le Maire put dire en quelques mots sa satisfaction de voir sa commune délivrée.

... Dans un coin de la cour un groupe s'était formé, composé d'éléments jeunes et énergiques ...c'étaient les purs d'entre les purs de Fontenay-aux-Roses qui avaient conservé toute leur foi patriotique...

... Certains, au péril même de leur vie, avaient accompli des actions héroïques, c'étaient ceux de la Résistance et aujourd'hui ceux de la Libération, ils voulaient faire entrer à la Mairie un esprit nouveau, un air pur et frais qui chasserait les relents laissés par l'administration de Vichy.

Ils prièrent la Municipalité de se dessaisir de son pouvoir et prirent eux-mêmes la place, alléguant que ceux qui avaient été à la peine soient les seuls dignes de représenter la population.

Cette prise de pouvoir se fit sans heurts et dans l'allégresse générale, le nouveau Maire entouré du Comité de Libération, formant le nouveau conseil municipal, se mit au balcon de la Mairie et en quelques mots émotionnants et bien posés, dit toute la joie que la population ressentait du changement qui venait de s'opérer par le départ du boche.

Par un geste qui l'honore, le Maire déchu, Monsieur Georges BILLIARD, tint à dire à tous qu'il avait conscience de n'avoir pas démérité, mais reconnaissait l'état de fait et demandait aux Fontenaysiens de s'unir autour de son nouveau Maire, dans l'intérêt et pour l'avenir de notre commune ...

... Il est juste de dire que si l'ancienne municipalité avait été nommée par Vichy, et à ce titre condamnable, elle était composée en majorité de braves hommes, peut-être un peu timorés, seuls deux ou trois parmi

**« Depuis plus de 4 années le boche souillait notre beau sol de France, Pétain, Maréchal de France ternissait la légende d'une gloire surfaite, poussé par le sinistre Laval, l'homme de toutes les combinaisons louches et d'une clique de politiciens ambitieux désirant avant tout se débarrasser du régime existant, qui avait renversé la République et sous couvert d'une révolution soi-disant nationale, installé un pouvoir personnel et dictatorial ».**

ceux-ci avaient pris ouvertement le parti de l'envahisseur, mais aucun ne peut être accusé de franche trahison...

... La prise de pouvoir était terminée... »

« Le Conseil adresse ses félicitations et ses remerciements à Monsieur PONCHAUX.

Monsieur L'abbé GAUTHERIE verrait avec plaisir s'y ajouter les noms des personnes qui pendant quatre ans ont travaillé à Fontenay pour la résistance. »

**Source AM, série D, P.V des séances municipales de Fontenay-aux-Roses 1940-1944. Les noms demandés par l'abbé Gautherie ne figurent pas dans le registre des séances municipales ni dans les P.V.**

On constate à travers ces lignes qu'il n'y a aucune violence verbale, aucune condamnation contre les membres du Corps municipal; au contraire il existe une certaine courtoisie pour ses membres présents dans l'assistance ce jour-là. Au cours de cette séance le Maire, Albert Montuire, révèle la composition du CMP ou CMT, le procès-verbal du 14 novembre 1944 commence ainsi :

« Les membres de la délégation spéciale chargée d'administrer provisoirement la commune de FONTENAY-AUX-ROSES, convoqués par M. Albert MONTUIRE, Président, faisant fonction de Maire, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances à la Mairie, le 14 NOVEMBRE 1944...

...En ouvrant la séance, M. le Maire donne lecture d'une lettre de M. le Préfet de la Seine par laquelle il lui transmet une ampliation de son arrêté en date du 27 octobre dernier nommant les membres de la délégation spéciale chargée d'administrer à titre provisoire la commune de Fontenay-aux-Roses... »

**Source AM registre des séances municipales de Fontenay-aux-Roses 1940-1949.**

Donc Albert Montuire était certainement un résistant ou un FFI ou les 2 à la fois, membre du CLL.

Le Conseil municipal transitoire (CMT) s'installe officiellement le 27/10/1944 et tient sa première séance le 14/11/1944. Au cours de la séance « **la mise au point** » est lue par M. Billiard ancien Maire sous le régime de Vichy, il précise son arrestation le 18 août 1944 par les Allemands.

#### « Mise au point »

...« le 18 août à 7 heures du matin, arrivent chez moi quatre soldats allemands mitraillette au poing, accompagnés du chef de la défense passive. Motif un camion allemand accidenté la veille au soir a disparu au cours de la nuit et je suis mis en demeure de le retrouver pour 8 heures du matin.

...Ce temps très court, ne me permettait pas de faire le nécessaire pour parer au danger, mais fut pourtant suffisant pour apprendre que la voiture avait été dérobée par des jeunes gens et transportée devant le cimetière où ils avaient enlevé de la voiture tout ce qui pouvait se démonter ne laissant que la carcasse du véhicule.

Des mécaniciens et commerçants s'évertuèrent à remettre la voiture en état...Mais je m'y attendais ils (il s'agit des Allemands) refusèrent la voiture à laquelle il manquait trop de choses et après une violente discussion m'enjoignirent de les suivre à leur unité au Plessis-Robinson et m'embarquèrent dans leur voiture sous la menace de leur mitraillette.

...les gendarmes avaient trouvé les coupables (il est plus de 13 heures, les Allemands s'impatientent) au nombre d'une dizaine chez qui on avait retrouvé une partie du matériel dérobé, et je leur répétais ce que j'avais déjà dit le matin « que je préférais être fusillé moi-même, que de livrer les coupables aux Allemands et que l'affaire devait rester strictement entre français » (la phrase est soulignée dans le P.V). J'eus la joie de voir les gendarmes se rendre à mes raisons.

...Bref à 15 heures 30, nous repartions pour le Plessis avec cette voiture (la voiture de Monsieur Lemaire, chocolatier, Belge mais Français précise M. Billiard dans son récit, avec les accus de la voiture de Monsieur Godefroy) que nous espérons tous libératrice...

...L'officier m'attendait ainsi que le sous-officier si brutal et violent le matin. La voiture semblait leur plaire, ils l'essayèrent sur le champ en montant, pour notre effroi, la côte du Plessis qui est terrible, mais à part une anicroche, la voiture subit victorieusement l'épreuve, ils l'acceptèrent et j'étais sauvé !

...Mon retour à Fontenay...l'accueil de la population qui m'attendait, me fût d'un grand réconfort et me faisait vite oublier les quelques heures pénibles que je venais de vivre...je savais que je pouvais compter sur la solidarité et la compréhension de tous pour vaincre les épreuves... »

...*Je ne puis citer les noms de tous les artisans de ma libération, mais je puis ajouter à ceux déjà nommés (dont M.. BREBANT) : M.. BELTRAMINI, LECONTE-FAVREL, PITOISET, POITOUT... ».*

**AM, registre des séances municipales 1940 -1949, séance du 14 novembre 1944, sans modifications.**

Donc Monsieur Billard réfute le sous-entendu de « collaborateur », il a été un homme au service des Fontenaysiens sous l'occupation avec le risque d'être à tout moment otage de l'Occupant, donc fusillé.

### **Monsieur GUIOT fournit un autre témoignage moins glorieux de la journée du 18 août 1944 :**

*... « Cela me remémore cette journée : comme j'en avais l'habitude, je me rendis à la boulangerie KERRIOU sise 110 rue Boucicaut pour faire la queue pour acquérir notre ration de pain, vers 5 heures du matin nous attendions l'ouverture du magasin, lorsque survint une voiture de commandement allemande ayant à son bord un officier avec une mitrailleuse pointée, remontant la rue Ledru-Rollin, elle s'arrête le long du trottoir, le militaire descendit du véhicule et désigna deux camarades se trouvant près de moi ; Pierre FERRIERE et ANDRIEU.*

*Sur ce fait me trouvant près de la vitrine, un cousin germain de mon père qui était grand, me servit de « paravent ». Mes 2 camarades montèrent dans le véhicule pour se rendre à la Mairie, à ce moment-là nous ignorions l'enlèvement du camion allemand, leur but était certainement de prendre des otages ?*

*Monsieur Georges BILLARD, Maire, a eu une attitude courageuse, de même le chef de la Défense passive Monsieur EDELINE (qui tenait un petit magasin de mercerie situé Place Carnot aujourd'hui disparu).*

*Sur ce fait, je regagnai mon domicile assez traumatisé (...) j'ai appris par la suite le déroulement de l'affaire, mes camarades furent libres MM. BILLARD et EDELINE s'étant portés « otages ».*

*J'ai toujours ignoré l'historique de cet enlèvement du camion et les noms des auteurs.*

*Quelques jours plus tard j'ai assisté à l'affaire « des Tondues » (5 femmes au moins dont je ne citerais pas les noms), accusées d'intelligence avec l'ennemi, arrêtées elles furent amenées dans la cour de la Mairie où en public elles furent tondues et marquées de la Croix gammée et promenées dans la ville. Cela aussi m'a marqué pour un adolescent de 16 ans ! ... »*

**Source : AM extraits de la lettre de Monsieur GUIOT du 17 août 2004 adressée à Monsieur Descatoire, archiviste, Fontenay-aux-Roses. Sans modifications.**

Ainsi « la solidarité », « l'enthousiasme » des Fontenaysiens, ne débouchent pas exactement sur cette belle entente cordiale décrite dans le PV du Conseil municipal du 14 novembre 1944. La mémoire s'adapte.

Albert Montuire, Maire du CMP, remercie à son tour les personnes impliquées dans le sauvetage de leur Maire « *pour permettre sa libération et soustraire la population des représailles dont elle était menacée... ».*

Il demande au CMP un vote de principe pour indemniser MM. Godefroy et Lemaire.

La commune assiste à une forme de respect mutuel entre deux Maires (celui nommé par le régime de Vichy et le suivant adoubé par le CLL) issus de deux contextes politiques (celui d'un pouvoir personnel qui installe la collaboration et celui de « la France Libre » qui s'appuie sur l'armée de L'ombre et l'armée de Londres de 1940 à 1944), que tout oppose en théorie.

### **Les membres du Conseil municipal de 1935 identiques à ceux du CMP, selon le vœu du GPRF ?**

#### **Tableau comparatif :**

<b>Conseil municipal élu en 1935 :</b>	<b>Conseil installé officiellement ou CMP en octobre 1944 :</b>
Foy Léon, né en 1879, ingénieur,	Montuire Albert, né en 1909, boulanger, Maire,
Victor Prat, né en 1872,	Bes Victor, né en 1909, tôlier, 1 <sup>er</sup> adjoint,
Massot Henri, né en 1879, ancien commerçant,	Besse Jean, né en 1908, employé de métro, 2 <sup>ème</sup> adjoint,
Jousselin Ernest, né en 1874, retraité,	Houy Fernand, né en 1912, employé de métro, 3 <sup>ème</sup> adjoint,
Poisson, né en 1870, sans profession,	Lebègue Louis, né en 1908, employé de métro,
Boulestreau Antoine, né en 1898, ingénieur,	Chansard Gabriel, né en 1893, TCRP,

Martine Henri, né en 1878, carrier, remplacé par M. Prat,	Olivier Pierre, né en 1903, mécanicien,
Maurin Joseph, né en 1885, comptable,	Vaugrant Gaston, né en 1909, cultivateur,
Huret Antoine, né en 1869, ancien commerçant,	Gandaubert Roger, né en 1913, ouvrier agricole,
Billiard Georges, né en 1876, bactériologiste,	Dolivet Maurice, né en 1909, employé PTT,
Peguet Maurice, né en 1887, comptable,	Berrou Jules, né en 1900, ECFM,
Chopinot Henri, né en 1871, ancien boucher,	Menguy Jean, né en 1897, employé SNCF,
Fièvre Camille, né en 1884, horticulteur,	Laurent Léon, né en 1912, remplacé par M. Burguet
Pasquerault Edmond, né en 1860, propriétaire,	Abbé Gautherie Henri, né en 1878, prêtre,
Salel Emile, né en 1866, propriétaire,	Ponchaux Lucien, né en 1889, chef de contentieux
Diagoras Marcel, né en 1897,	Perrault Robert, né en 1902, clichéur,
Bellenand Pierre, né en 1895, imprimeur,	Le Bloas Jean, né en 1894, électricien,
Patarin Jean, né en 1863, commis de la marine, retraité,	Dr Bineau Roger, né en 1908, médecin remplacé par M. Lagane né en 1899, imprimeur,
Haury, né en 1876, ingénieur.	Gautheron Pierre 1913, contrôleur PTT
	Fournier Jean 1910, professeur agrégé,
	Mme Pérot Olga 1897, vendeuse.
<b>DONC : le Conseil municipal est composé d'hommes issus de la génération de la fin du XIXème. Elle a connu la guerre de 14-18, beaucoup sont des A.C et représentent la petite et moyenne bourgeoisie.</b>	<b>DONC : Seul M. Menguy, conseiller du Corps municipal, est reconduit. Une nouvelle génération naît, nommée par le Préfet de la Seine.</b> Ferré Georges né en 1873, 1 <sup>er</sup> Maire le 20 août 1944, représentant de commerce et Tesson François, né en 1896, agent commercial ne figurent pas dans la composition du CMP.

Source : AM 1 k 141 et registre des séances du Conseil municipal 1940-1949.

La vie reprend, le Conseil municipal provisoire gère les affaires courantes dans un contexte de pénurie alimentaire, de pénurie de charbon, de pénurie de logements, mais de la reprise du chemin de l'école pour les enfants de la commune.

La préparation des élections municipales nécessitent la révision des listes électorales, confiée à une commission assistée par des conseillers municipaux : MM. Ponchaux, Besse, Perrault. La belle solidarité affichée en août 1944 se faille dans les mois qui suivent.

### c) Les élections municipales du 13 mai 1945 :

Le général de Gaulle souhaite le retour d'institutions légitimes donc l'application de la loi du 05/04/1884 et du système électoral de la III<sup>ème</sup> République, pour démontrer qu'il y a une **continuité constitutionnelle**, « **la III<sup>ème</sup> République est** ». Le mode de scrutin de 1939 demeure : scrutin majoritaire à 2 tours avec panachage.

Les Fontenaysiens, comme les Français, élisent leurs conseillers, le 13 mai 1945.

Plusieurs listes sont proposées dès le 29 avril 1945 sans tous les Prisonniers de guerre, les travailleurs du STO, les Déportés de Fontenay-aux-Roses qui ne sont pas rentrés, la guerre se poursuit.

- la liste « d'Union Républicaine et Antifasciste » du PC et de l'UFF (Union des Femmes Françaises, liée au P.C, dont la présidente est Mme Vaillant-Couturier),

- la liste SFIO, liste d'Albert Montuire, Maire sortant du CMP,

- la liste du parti Radical-socialiste,

- la liste du M.P de M. Menguy qui soutient le général de Gaulle.

Pour la première fois les femmes de Fontenay-aux-Roses votent, des candidates figurent sur les listes offertes aux électeurs, mais elles restent largement minoritaires.

Monsieur Ornstein proteste :

« ...qu'il me soit permis, non seulement d'exprimer mes regrets de voir des Elections se faire en l'absence de tant des Nôtres, mais aussi de manifester ma solidarité envers nos Absents, en ne votant pas, au moins au 1<sup>er</sup> tour de scrutin.

Que pensent ceux qui rentrent, et que penseront ceux que nous attendons, de la consultation électorale actuelle ?

« Qu'on se moque d'eux, tout simplement »

N'oublions pas qu'ils ont été les premiers résistants : d'abord sur les champs de bataille qu'ils ont dû affronter dans des conditions encore présentes à toutes les mémoires et ensuite par le combat mené durant des années de leur captivité.

Il ne suffit pas de pousser quelques soupirs sur leur situation de captifs, de se dire « de cœur avec eux », de leur jeter des promesses vagues de reclassement et oublier leur existence, quand il s'agit de sonder l'opinion du pays.

...il y a lieu d'être étonné en constatant qu'on parait déjà vouloir traiter les Absents en Français de seconde zone.... »

**Source AM, extraits du tract de « Protestation » de Monsieur Ornstein, Président de l'Association des prisonniers de Guerre de Fontenay-aux-Roses, 1 K 142. Gabriel Ornstein est « Prisonnier de guerre ».**

Cette association présente, cependant, deux candidats dès le 24 avril 1945 : Alexandre BURGUET né en 1898, commerçant, et Robert BARBAUT né en 1910, horticulteur.

M. Menguy, M.P, adopte un ton plus modéré pour demander le retour des prisonniers et des travailleurs du STO leur accordant « l'assurance de toute notre sollicitude ».

23 Conseillers municipaux sont élus. Lors de la première séance du Conseil élu, ils désignent :

M. Montuire, Maire, élu avec 15 voix, 10 voix pour M. Dolivet. Une sourde concurrence naît entre les 2 hommes.

Les adjoints élus sont : 1<sup>er</sup> adjoint M. Jean Besse dès le 1<sup>er</sup> tour avec 15 voix, 2<sup>ème</sup> adjoint M. Rannou au 1<sup>er</sup> tour avec 18 voix, 3<sup>ème</sup> adjoint M. Choquet avec 15 voix.

**Tableau comparatif de la composition des 3 conseils municipaux de 1942 à 1945 :**

<b>Corps municipal nommé par le régime de Vichy :</b>	<b>Conseil municipal provisoire ou CMP élu en 1944 issu du CLL :</b>	<b>Conseil municipal de transition ou CMT, élu le 13 mai 1945 :</b>
Paul AUGUSTIN 19/01/1881 <b>AC de 14-18</b> , professeur	Albert MONTUIRE SFIO – <b>CPL – CLL- MAIRE</b>	Albert MONTUIRE 1738 voix, né en 1909, <b>SFIO</b>
<b>Jean MENGUY 16/02/1897</b> <b>AC de 14-18</b> , sous-chef chemin de fer	Victor BES P.C 1 <sup>er</sup> adjoint <b>PC</b>	Maurice DOLIVET 1713 voix, né en 1909, <b>SFIO</b>
Mme veuve Louise BONCORPS 16/11/1881 entreprise de maçonnerie,	Jean BESSE Libération <b>CPL</b> 2 <sup>ème</sup> adjoint	Jean BESSE 1702 voix, <b>SFIO</b>
Mme Georgette MARTINE 29/03/1885,	Fernand HOUY, <b>U.R.D</b> 3 <sup>ème</sup> adjoint	Fernand HOUY 1692 voix, <b>URD</b>
Joseph PRAT 31/07/1872 commerçant, retraité,	Louis LEBEGUE, <b>Parti</b> <b>Radical</b>	Maurice CHOQUET 1687 voix, <b>SFIO</b>
Gustave POISSON 30/09/1870 charcutier retraité, réformé en 14-18,	Gabriel CHANSARD, <b>CP-</b> <b>CLL</b>	Jean DUGOURD 1683 voix, né en 1900, <b>SFIO-STO</b> , monteur
Georges BILLIARD 16/04/1876 <b>AC 14-18</b> , bactériologiste,	Pierre OLIVIER, <b>C.D.L.R</b>	André AUGUEUX 1680 voix, né en 1882, cultivateur <b>SFIO</b>
Eugène HAURY 30/12/1876 ingénieur,	Gaston VAUGRANT, <b>P.C PG-</b> <b>STO-FTP-CLL</b>	Louis TOCHEBUS 1679 voix, né en 1893, dessinateur <b>SFIO</b>
Henri CHOPINET 10/01/1871 <b>AC</b> <b>14-18</b> , commerçant retraité,	Roger GANDAUBERT, <b>F.U.J.P PG</b>	Fernand BUFFERAN 1673 voix, né en 1901, <b>SFIO</b>

Henri MASSOT 20/10/1879 <b>AC 14-18</b> , boucher retraité,	Maurice DOLIVET, Personnalité,	André MANGEOLLE 1670 voix, né en 1900, mécanicien <b>SFIO</b>
Pierre BELLENAND 20/10/1895 <b>AC 14-18</b> , trépané, <b>PG 39-42</b> , imprimeur,	Jules BERROU, Personnalité,	Maurice VERNIER 1665 voix, né en 1884, mécanicien <b>SFIO</b>
Ernest JOUSSELIN 25/01/1874 <b>AC 14-18</b> , semi-rentier,	<u>Jean MENGUY MUR-</u> <u>C.F.T.C</u>	Dr RAINÉ 1661 voix, né en 1902 <b>déporté, Indépendant-</b> <b>M.P</b>
Antoine BOULESTREAU 23/07/1898, ingénieur,	Léon LAURENT <b>PG</b> remplacé ensuite par Alexandre BURGUET, <b>M.N.P.D.G</b>	Mme Henriette SALLENAVE 1646 voix, née en 1898, employée de banque <b>UFF-PC</b>
Antoine HURET 13/06/1869 <b>AC 14-18</b> , charcutier retraité,	l'abbé Henri GAUTHERIE, <b>Démocrate Chrétien</b>	Mme Lucienne LE MEUR 1610 voix, né en 1913, linotypiste <b>UFF</b>
Etienne DENIS 24/07/1890 <b>AC 14-18</b> , maraicher,	Lucien PONCHAUX, Liaison avec les Armées Alliées,	Jean François LE BLOAS 1608 voix, né en 1894, mécanicien <b>PC</b>
Joseph MAURIN 07/01/1885 <b>AC 14-18</b> , comptable, franc- maçon démissionnaire le 03/01/1940,	Robert PERRAULT, <b>F.N (le</b> <b>réseau de la résistance non pas</b> <b>le parti politique)</b> ,	Robert PERRAULT 1608 voix, né en 1902, imprimeur <b>PC</b>
Marcel DIAGORAS 10/12/1897 <b>PG civil en 14-18</b> , ingénieur, président de la section PSF,	Jean François LE BLOAS, <b>U.D.S</b>	Jean RANNOU 1608 voix, né en 1904, chef de train <b>PC</b>
Louis BONNELAIS 04/09/1885 horticulteur,	Dr Roger BINEAU OCM, démission	Maurice MORET 1603 voix, né en 1902, agent de maîtrise <b>PC</b>
Albert SIMEON 16/03/1878 <b>AC 14-18</b> , contrôleur de l'octroi,	Pierre GAUTHERON, <b>PG</b> , Résistance <b>MLN</b>	Gabriel CHANSARD 1601 voix, né en 1893, contrôleur <b>TCPR PC</b>
	Jean FOURNIER, <b>Alliance</b> <b>Démocratique</b>	Marcel KUHN 1599 voix, né en 1895, employé du métro <b>PC</b>
<b>LEON FOY maintenu dans</b> <b>ses fonctions de Maire par</b> <b>arrêté municipal du</b> <b>16/11/1940, est à sa mort,</b> <b>remplacé M. Billiard.</b>	Olga PEROT, <b>U.F.F- PCF</b>	Paul LAGANE 1583 voix, né en 1899, imprimeur <b>SFIO</b>
		Mme Germaine GOUTAL 1580 voix, née en 1900, brocheuse <b>UFF</b>
		Mme Olga PEROT 1565 voix, née en <b>UFF-PC</b>
<b>Donc : les conseillers</b> <b>municipaux, pour Vichy, ne</b> <b>peuvent être militaires actifs,</b> <b>juifs, francs-maçons,</b> <b>judiciaires, naturalisés. 13</b> <b>sont des AC de 14-18.</b> <b>Beaucoup appartenaient au</b> <b>Conseil municipal précédent.</b>	<b>Donc : 1 seul conseiller du</b> <b>Corps municipal, 1942-1944,</b> <b>participe au CMP : M.</b> <b>Menguy.</b> <b>Tous font référence à leur</b> <b>appartenance à un réseau de</b> <b>la résistance ou à leur choix</b> <b>politique durant la guerre.</b>	<b>Donc : aucun conseiller</b> <b>municipal élu n'a appartenu</b> <b>au Corps municipal désigné</b> <b>par « Vichy ».</b> <b>L'appartenance à un parti</b> <b>politique remplace celle à un</b> <b>réseau de la résistance.</b> <b>La gauche l'emporte, la droite</b> <b>se fait oublier.</b>

Source AM 5 H 149 - 1 K 142 (sans modification des sigles et désignations). Tableau E. Bouglé.

**L'élection de M. Chansard est annulée le 27/06/1945 car il est employé auxiliaire à la Préfecture de la Seine, il se heurte à l'article 33 donc devient inéligible selon la loi du 05/04/1884.**

**M. Vaugrant est le candidat perdant avec 1534 voix, immédiatement derrière Mme Pérot et M. Menguy n'obtient que 1485 voix.**

Les Conseils municipaux issus des élections de 1945 sont renouvelés après la promulgation de la Constitution à partir d'un nouveau mode de scrutin pour les communes de plus de 9000 habitants. Le contexte change, les enjeux politiques évoluent. C'est le « Tripartisme » : PCF-SFIO-M.P. La SFIO joue le rôle de pivot.

A Fontenay-aux-Roses, lors de la séance du 23/07/46 du Conseil municipal, les conseillers doivent élire un nouveau Maire à la suite de la démission de M.. Albert Montuire. M.. Dolivet, SFIO, est élu.

M.. Morret, conseiller municipal, fait une déclaration :

*« Au moment où plus que jamais la réaction menace la République, au moment où les lois sociales, l'école laïque subissent l'assaut des ennemis du peuple et de la démocratie, nous tenons à déclarer que soucieux des intérêts du pays et de ceux de nos concitoyens qui nous portèrent au Conseil Municipal, conformément à la politique nationale et unitaire de notre parti, nous inspirant des exemples donnés tant à l'Assemblée Nationale qu'au Conseil général et municipal de la Seine par nos élus, étant donné que ainsi qu'en témoignent les dernières élections dans notre commune l'influence de notre parti se soit développée, les élus communistes soucieux de voir se réaliser l'unité des deux grands partis ouvriers, certains qu'ainsi ils serviront l'intérêt des masses laborieuses de notre commune, voteront pour le camarade présenté par la section socialiste. »*

**Source AM P.V de la séance du Conseil municipal du 23/07/46 : extrait du registre des séances municipales, discours de M. Moret, sans modifications.**

Réponse de M. Dolivet :

*« ...J'ai apprécié tout particulièrement le geste fraternel des élus de la fraction communiste, c'est pour moi un gage d'une unité d'action toujours plus étroite entre les deux grands partis ouvriers. »*

Il doit maintenant préparer les élections législatives, tout en poursuivant la révision des listes électorales

### **PORTRAIT de Monsieur DOLIVET**

- il est né le 02/03/1900 à Guingamp (Côtes du Nord),
- il est orphelin de père « MPF » tué à Verdun en 1917, élevé par sa tante,
- il intègre l'école normale de Saint Brieu où il rencontre une jeune institutrice qu'il épouse à 19 ans, il quitte l'enseignement, pour entrer aux PTT,
- il adhère à la SFIO en 1934 ou 1935, il fonde la section de Bléville dont il devient secrétaire en 1937, membre de la commission exécutive fédérale,
- il devient conseiller municipal du quartier havrais de Bléville de 1935 à 1939, se présente aux élections cantonales du Havre, mais il est battu par René Coty,
- quartier maître-radio au port du Havre au début de la guerre, il est évacué en Syrie en 1940,
- il est démis par le régime de Vichy du conseil municipal,
- revenu à Paris, il s'installe à Fontenay-aux-Roses en septembre 1942 (voisin de M. Fournier), il devient rédacteur aux PTT,
- il appartient au CLL de Fontenay-aux-Roses en 1944, secrétaire de la section socialiste de Fontenay-aux-Roses,
- il est détaché auprès du Ministre Eugène Thomas de 1944 à 1949,
- il est élu conseiller municipal lors des élections municipales de 1945, élu Maire le 13/07/1946 en remplacement de M.. Montuire démissionnaire.
- Il est père de 7 enfants, grand-père de 24 petits-enfants, arrière-grand-père de 7 petits enfants quand il décède le 23/10/1984.

**Source l'OURS (Office universitaire de recherche socialiste) et AM série J non cotée : discours de Jean Fournier prononcé le 29 octobre 1984 lors de l'hommage rendu à M. Dolivet.**



**d) Référendums et élections alternent.**

**- 1 Le référendum et les élections législatives du 21/10/1945.**

Le général de Gaulle souhaite restaurer la souveraineté du peuple, assumant son rejet du régime des partis. Il souhaite obtenir une légitimité émanant du peuple. Il redoute le PCF. Donc les urnes doivent parler.

L'ordonnance du 17/08/1945 institue la consultation du peuple : le référendum pose 2 questions aux Français qui engagent leur avenir le 21/10/1945 :

**1<sup>ère</sup> question : « Voulez-vous que l'Assemblée élue ce jour soit constituante » ?**

Le « OUI » signerait la mort de la III<sup>ème</sup> République.

**2<sup>ème</sup> question : « s'il y a une majorité de oui à la première question, approuvez-vous l'organisation provisoire des pouvoirs publics indiquée dans le projet qui vous est soumis ? »**

Les Fontenaysiens répondent, après la révision de la liste électorale officiellement close le 17/08/1945.

	<b>France</b>	<b>Fontenay-aux-Roses 1<sup>ère</sup> question :</b>	<b>Fontenay-aux-Roses 2<sup>ème</sup> question :</b>
Inscrits		4174	4174
Votants	79,06%	3744 - <b>89,6%</b>	3744 - <b>89,6%</b>
Exprimés		3559	3549
<b>OUI</b>	<b>96,37%</b>	<b>3465 - 97,35 %</b>	<b>2404 - 67,73%</b>
<b>NON</b>	<b>3,63%</b>	<b>86 - 2,65%</b>	<b>1135 - 32,27%</b>

Source AM 1 K 149.

Les Français ont choisi de changer de constitution, la III<sup>ème</sup> République a vécu (4 septembre 1870-21/10/1945). Les Fontenaysiens condamnent, comme la France, la III<sup>ème</sup> République. Le OUI est massif pour la 1<sup>ère</sup> question à Fontenay-aux-Roses et en France.

**- 2 Les Fontenaysiens participent au choix des députés constituants le 21/10/1945. Quel est le paysage politique local ?**

Selon l'ordonnance du 21/10/1945, le même jour que le référendum, les Français dont les Fontenaysiens élisent leurs députés constituants. A l'issue de ce vote le GPRF d'Alger autoproclamé est alors remplacé par un GPRF légitime dont le président est élu par l'Assemblée constituante à la majorité absolue. Le projet de Constitution sera soumis à l'approbation des Français, par référendum.

La commune de Fontenay-aux-Roses compte 4 174 électeurs inscrits, 3 744 votants, 3 638 exprimés, 306 bulletins Blancs – nuls, soit 430 abstentions ou 10,3 % du total des inscrits (source AM 1 K 124).

La commune dépend de la 4<sup>ème</sup> circonscription du département de la Seine, canton de Sceaux, elle applique l'ancien mode de scrutin.

**Les voix obtenues par le candidat de chaque liste à Fontenay-aux-Roses :**

<b>Partis :</b>	<b>PC-URR</b>	<b>M.P</b>	<b>SFIO-UDSR</b>	<b>URDN</b>	<b>Social-indép</b>	<b>Radical indep</b>	<b>Rep.rad.et radical - social</b>
<b>Candidats :</b>	<b>Thorez</b>	<b>Bacon</b>	<b>Depreux</b>	<b>Guerard</b>	<b>Biegon</b>	<b>Bardel</b>	<b>Perrin</b>
Fontenay	28,28%	<b>35,1%</b>	26,99%	3,4%	55	40	59
En France %	<b>26,2%</b>	24 %	23,5%				

Source AM série 1 K 124 chiffres absolus transformés en % arrondis par E. Bouglé et « La France en chiffres de 1870 à nos jours » Olivier Wievorka, Editions Perrin.

On remarque que les résultats de Fontenay-aux-Roses diffèrent de ceux de la France.

La Commune vote « plus à gauche » avec 55,2% des voix pour SFIO-PCF, soit 6 points de plus qu'en France : les 2 partis de gauche représentent 49,7% du total des voix. Le M.P est « plus puissant » à

Fontenay-aux-Roses qu'en France de 11 points. La commune est donc de « centre-droit ». Les débats risquent de s'inviter au Conseil municipal entre le M.P et le PCF-SFIO alliés en théorie, bientôt concurrents.

Pour le général de Gaulle qui refuse d'être le chef d'un parti, le régime d'Assemblée et le régime des Partis reviennent car il est désigné tardivement comme chef du nouveau GPRF. Il part le 20/01/46, immédiatement remplacé par Félix GOUIN (SFIO). Une page se tourne momentanément.

L'Assemblée nationale Constituante propose un projet pour une IV<sup>ème</sup> République et invite les Français à se prononcer par référendum le 05/05/46.

### **-3 Le premier projet constitutionnel et le 2<sup>ème</sup> référendum du 05/05/46.**

#### **C'est un test politique pour les partis. Et à Fontenay-aux-Roses ?**

Les collèges électoraux de la métropole et de l'Algérie, en application du décret du 20/04/1946 d'après la loi constitutionnelle du 02/11/45, sont convoqués pour se prononcer sur le projet de Constitution.

Les listes électorales, révisées, sont arrêtées le 31/03/46, mais pourront être complétées jusqu'au 01/05/46.

Les prisonniers de guerre, les travailleurs du STO et les Déportés sont rentrés. La loi 46-880 complète l'article 1 de la loi électorale du 13/04/46 : elle accorde à tout jeune titulaire de la Légion d'Honneur, de la Médaille militaire, de la Croix de la Libération, de la Croix de Guerre et de la Médaille de la Résistance le droit de vote à 18 ans après décision d'un juge de paix.

C'est un hommage rendu à ceux qui ont combattu durant la guerre.

#### **Les résultats des référendums pour le projet de Constitution, comparaison entre la France et Fontenay-aux-Roses et comparaison entre les 2 projets proposés :**

	France 05/05/1946	Fontenay 05/05/1946 1 <sup>er</sup> projet :	France 13/10/1946	Fontenay 13/10/1946 2 <sup>ème</sup> projet :
Inscrits :		<b>4186</b>		<b>4364</b>
Votants nbr de voix et %	79,62%	<b>3812 - 90,9%</b>	67,62%	<b>3595 - 82,4%</b>
Exprimés nbr de voix et %		<b>3715 - 88,8%</b>		<b>3541 - 81%</b>
Abstentions nbr de voix et %	20,30%	<b>97 - 8,9%</b>	32,38%	<b>45 - 17,6%</b>
<b>OUI</b> nbr de voix et %	47 %	<b>1707 - 45,94%</b>	53,24%	<b>1914 - 54,05%</b>
<b>NON</b> nbr de voix et %	53 %	<b>2008 - 54,05%</b>	46,75%	<b>1627 - 45,94%</b>

Source AM 1 K 167. (nbr = nombre)

Les Français se lassent de ces élections à répétition, on note 12 points de différence pour la participation au vote en France entre les deux consultations pour les votants. A Fontenay-aux-Roses, moins 8 points entre mai 1946 et octobre 1946. L'abstention progresse.

Les Fontenaysiens comme les Français rejettent le premier projet de constitution. Il faut désigner de nouveaux députés constituants le 02/06/46.

#### **- 4 Résultats des élections législatives pour la 2<sup>ème</sup> Assemblée constituante, comparaison entre les communes du canton. Les voix obtenues par le candidat en tête de chaque liste :**

Communes du canton, 4 <sup>ème</sup> circ :	inscrits :	votants :	exprimés :	blancs-nuls :
<b>Antony</b>	12 733	11 200 - 87%	11 060	1
<b>Bagneux</b>	7 325	6 463 - 88%	6 370	93
<b>Bourg la Reine</b>	6 434	5 682 - 88%	5 611	71
<b>Châtenay Malabry</b>	4 866	4 256 - 87%	4 200	56
<b>Fontenay</b>	<b>4 190</b>	<b>3 739 - 89%</b>	<b>3 679</b>	<b>60</b>
<b>Montrouge</b>	21 681	18 765 - 86%	18 475	290
<b>Le Plessis Robinson</b>	5 524	4 454 - 80%	4 399	55

<b>Sceaux</b>	5 127	4 586 - 89%	4 537	49
		Fontenay arrive en tête pour la participation.		

<b>Communes :</b>	<b>Thorez PCF</b>	<b>Depreux SFIO</b>	<b>Bacon M.P</b>	<b>Peytel</b>	<b>Biegnon</b>	<b>Sauvan</b>	<b>Finidori</b>
<b>Antony</b>	<b>35,5%</b>	24,9%	26,7%	5,6%	151	181	<b>4,08%</b>
<b>Bagneux</b>	<b>42%</b>	24,6%	23,8%	3,8%	68	78	3,4%
<b>Bourg la Reine</b>	22%	20,7%	<b>37,85%</b>	13,4%	66	70	3,5%
<b>Châtenay Malabry</b>	<b>37,5%</b>	28,6%	23,6%	6,04%	40	42	90
<b>Fontenay</b>	26,9%	23%	<b>33,5%</b>	10,68%	32	40	3,8%
<b>Montrouge</b>	<b>34,8%</b>	24,4%	26,19%	7,36%	1,2%	1,3%	1,8%
<b>Le Plessis Robinson</b>	<b>34,8%</b>	27,7%	28%	4,8%	46	48	92
<b>Sceaux</b>	16,4%	28,2%	<b>33,4%</b>	16%	32	26	4,5%
<b>FRANCE par parti :</b>	<b>26 %</b>	<b>21,1%</b>	<b>28,2%</b>				

Source pour les deux tableaux : AM 1 K 155 nombres absolus transformés en % par E. Bouglé.

On constate que :

- dans 5 communes du canton la liste du PCF arrive en tête, Bagneux étant la commune la plus « rouge » : plus de 16 points de différence avec le résultat national.
- si le M.P devance le PCF à l'échelle nationale et devient le premier parti de France, trois communes placent en tête le M.P dont Fontenay-aux-Roses, dans la continuité des résultats du 21/10/1945.
- Cependant arriver en tête pour un parti ne signifie pas avoir obtenu la majorité des voix, des sièges. La proportionnelle impose une alliance indispensable mais fragile car le M.P ne peut s'entendre avec le PCF et les relations entre la SFIO et le PCF se dégradent. La SFIO joue le rôle de pivot politique et constitue, selon les thèmes abordés, soit « une majorité » PCF-SFIO, soit « une majorité » SFIO-M.P mais dans les deux cas la fragilité de l'entente est source d'instabilité politique.

Les députés élus de la 4<sup>ème</sup> circonscription sont :

- pour le PCF MM. Thorez- Malleret- Mme Vaillant Couturier- M. Petit,
- pour le M.P MM. Bacon- Bour,
- pour la SFIO M. Depreux Maire de Sceaux- Mme Brossolette.

Cette 2<sup>ème</sup> Assemblée constituante propose un nouveau projet de Constitution, les citoyens retournent aux urnes pour se prononcer par référendum.

Les résultats du 2<sup>ème</sup> référendum pour le 2<sup>ème</sup> projet de Constitution (tableau ci-dessus) montrent que le OUI l'emporte de 6,49 points sur le NON en France, plus largement à Fontenay-aux-Roses de 9,4 points sur le NON.

Ce choix des électeurs de Fontenay-aux-Roses se ressent-il :

- lors de l'élection des députés de la 1<sup>ère</sup> législature de la IV<sup>ème</sup> République ?
- lors des élections municipales de 1947, qui comme promis, permettent l'installation de Conseils municipaux légitimes, élus par tous, dans toute la France libérée.

Le paysage politique de la France et de Fontenay-aux-Roses évoluent-ils ? En théorie pour le Conseil municipal soumis à la loi de 1884 les enjeux politiques une fois les élections passées ne peuvent polluer les débats lors des séances mais le budget communal reflète implicitement des choix sociaux, économiques, politiques et culturels dans un contexte de Guerre Froide. La sérénité n'est pas de mise de 1946 à 1951 à l'échelle nationale pas plus qu'à l'échelle communale, ni de 1951 à 1956.

## B LA NAISSANCE DE LA IV<sup>e</sup> REPUBLIQUE à FONTENAY-AUX-ROSES.

### a) Le rapport des forces politiques sous la IV<sup>ème</sup> République dans le canton lors des 1ères élections législatives :

Le contexte international se dégrade, la Guerre Froide s'installe. La France est atlantiste, le PCF estime que les gouvernements de 1946 à 1951 mènent une politique contre l'URSS. C'est le reflet de la bipolarisation du monde en 2 Blocs (pour les Etats-Unis) en 2 Camps (pour l'URSS), bipolarisation qui influence la reconstruction économique de la France. Quels sont les enjeux politiques, quel est le rapport de force entre les partis ?

Les résultats des élections législatives à la proportionnelle à la plus forte moyenne, à Fontenay-aux-Roses, dans le canton, le 10/11/1946 correspondent-ils aux résultats français ?

#### Tableau de la participation des communes du canton :

Communes du canton	Inscrits :	Votants :	Exprimés :
<b>Antony</b>	13 161	12 733 - 96%	10 883
<b>Bagneux</b>	7 600	7 325 - 96%	6 384
<b>Bourg la Reine</b>	6 616	6 434 - 97%	5 558
<b>Châtenay Malabry</b>	5 068	4 866 - 96%	4 136
<b>Fontenay</b>	<b>4 356</b>	<b>4 190 - 96%</b>	<b>3 656</b>
<b>Montrouge</b>	22 328	21 681 - 97%	18 059
<b>Le Plessis Robinson</b>	5 578	4 260 - 76%	4 260
<b>Sceaux</b>	5 346	4 486 - 83%	4 486
<b>FRANCE</b>		<b>78,1%</b>	<b>76,6%</b>

Source AM 1K155 en nombres absolus, % E. Bouglé.

Dans le canton les électeurs se déplacent massivement pour remplir leur devoir politique. Fontenay n'échappe pas à ce principe. Pourtant la lassitude des Français débouche sur 21,9% d'abstentions. Dans le canton seule la commune du Plessis Robinson dépasse ce taux d'abstention, en revanche toutes les autres communes marquent un large désir de participer à cette nouvelle République en votant plus massivement qu'en France.

#### Comment se répartissent les voix entre les partis par commune, par candidat ?

Communes	Thorez PCF	Depreux SFIO	Bacon M.P	Villaret Act° dém.	Sauvan	Labour
<b>Antony</b>	<b>37,1%</b>	19,6%	23,8%	69	44	18,3%
<b>Bagneux</b>	<b>45,3%</b>	10,8%	11,5%	32	41	9%
<b>Bourg la Reine</b>	22,8%	18,3%	<b>34%</b>	17	21	24,%
<b>Châtenay Malabry</b>	<b>38,9%</b>	24,6%	23,1%	18	15	12,6%
<b>Fontenay</b>	27,9%	20,4%	<b>29,6%</b>	<b>19</b>	<b>21</b>	20,8%
<b>Montrouge</b>	<b>37,3%</b>	18,3%	23,3%	116	100	19,7%
<b>Le Plessis Robinson</b>	<b>38,3%</b>	21,4%	25%	23	25	14,1%
<b>Sceaux</b>	16,5%	25,8%	<b>33%</b>	13	27	23,7%
<b>FRANCE/parti</b>	<b>28,3%</b>	<b>17,9%</b>	<b>25,9%</b>			

Source AM 1 K 155 nombres absolus transformés en % par E. Bouglé.

En gras la liste qui arrive en tête dans chaque commune.

En 1947 en France le PCF redevient le premier parti, la SFIO subit un sérieux revers, le M.P reste stable. Dans le canton, la liste communiste arrive en tête dans 5 communes, le PCF dépasse de 9 à 17 points le score national, à Bagneux le PCF arrive largement en tête.

Dans 3 communes la liste M.P l'emporte, dont Fontenay-aux-Roses où il est « le parti en tête ». Logiquement le Maire devrait être, lors des élections municipales à venir en 1947, M.P car les résultats sont meilleurs qu'en France. Le « centre-droit » s'impose dans la commune.

Enfin la SFIO en France connaît un affaiblissement qui annonce la fin du rôle de « parti pivot » dans le « Tripartisme ». Il a déçu les électeurs. A Fontenay, Sceaux et au Plessis Robinson le score est pourtant supérieur à celui de la France.

Donc le canton vote à gauche, Bagneux exprimant sa différence avec la puissance de sa section communiste en opposition à Bourg la Reine et Sceaux qui votent M.P.

En France le « Tripartisme » PCF-SFIO-M.P poursuit son déclin, la « Troisième Force » SFIO-M.P-Droite modérée, se met en marche, même à Fontenay-aux-Roses. **Evolution des forces du Tripartisme à Fontenay :**

Votes à Fontenay-aux-Roses :	PCF-SFO	PCF-SFIO-M.P	M.P Fontenay aux Roses
octobre 1945	55,1%	<b>90,28%</b>	35,1%
Juin 1946	49,9%	<b>83,5%</b>	33,5%
novembre 1946	48,3%	<b>77,9%</b>	29,6%

Source : AM, d'après les tableaux cités ci-dessus.

**Tableau récapitulatif et comparatif de l'évolution des résultats dans le canton, dans les communes, lors des 3 élections législatives d'octobre 1945 (1<sup>ère</sup> assemblée constituante), octobre 1946 (2<sup>ème</sup> assemblée constituante), novembre 1946 (1<sup>ère</sup> législature de la IV<sup>ème</sup> République).**

Communes	PCF-URR	juin	nov. 46	SFIO	juin	nov. 46	M.P	juin	nov.
	oct. 45	46		oct.45	46	46	oct. 45	46	46
Antony	3983	3931	4039	3004	2760	2134	2943	2961	2597
Bagneux	2861	2676	2895	1566	1567	1178	1505	1518	1258
Bourg la Reine	1271	1235	1270	1231	1163	1912	2209	2124	1892
Châtenay Malabry	1552	1576	1611	1338	1205	1018	936	993	952
<b>Fontenay-aux-Roses</b>	<b>1029</b>	<b>992</b>	<b>1023</b>	<b>982</b>	<b>847</b>	<b>747</b>	<b>1277</b>	<b>1234</b>	<b>1083</b>
Montrouge	6568	6430	6743	4936	4519	3307	5081	4840	4220
Plessis Robinson	1648	1533	1633	1385	1233	912	891	1234	1066
Sceaux	739	746	744	1589	1283	1161	1481	1518	1482
<b>France</b>	<b>26,2%</b>	<b>26%</b>	<b>28,3%</b>	<b>23,5%</b>	<b>21,1%</b>	<b>17,9%</b>	<b>24%</b>	<b>28,2%</b>	<b>25,9%</b>

Source : AM 1 K 155 en nombres absolus transformés en % par E. Bouglé.

Pour la France Olivier Wiervorka.

## b) Le rapport des forces politiques au Conseil municipal de Fontenay-aux-Roses.

### -1 le Conseil municipal 1947-1953.

Les élections municipales de 1947 à Fontenay-aux-Roses confortent-elles les enjeux politiques nés de 1946(AM série 1 K 142) ?

Quel est le rapport des forces politiques. Le général de Gaulle prononce un discours en avril 1947, le RPF naît. Que représente le RPF à Fontenay-aux-Roses ? En quoi bouleverse-t-il la « Troisième Force » locale ?

La composition politique du Conseil s'en ressent-elle ?

## Les résultats des élections municipales à Fontenay-aux-Roses du 19/10/1947:

Partis	nombre d'élus :	noms des élus :	remarques :
SFIO	<b>5 élus</b> : 4, plus 1 à la plus forte moyenne, « Liste d'Action républicaine et laïque ».	MM. Dolivet, Maire, 12 voix, J. Besse, Mangeolle, Dugourd Julien, Choquet.	Duel pour le poste de Maire entre MM. Dolivet SFIO -Vaugrant PCF.
PCF	<b>5 élus</b> : « Liste d'Union républicaine et résistante et de défense des intérêts communaux ».	MM. Moret, Rannou, Melle Pérot, MM. Robillard, Vaugrant, 4 <sup>ème</sup> adjoint,	M. Vaugrant élu 4 <sup>e</sup> adjoint après 3 tours et une joute oratoire entre MM. Dugourd -Billiard, (cf. plus loin). Démission de M. Vaugrant le 28/10/47.
M.P	<b>2 élus</b> : « Liste de défense des intérêts communaux d'Action sociale et familiale ».	MM. Menguy Bonnelaïs	M. Menguy démissionne, remplacé par M. Theloy, 2 <sup>ème</sup> adjoint élu avec 20 voix. La droite siphonne les voix du M.P comme en France.
RPF	<b>11 élus</b> : 10, plus 1 à la plus forte moyenne.	MM. Billiard, 1 <sup>er</sup> adjoint Maurin, Pelnard, Massot, 4 <sup>ème</sup> adjoint, Leveillard, Beuzit, Mme Vildé, MM. Raichelen, Leconte, Chaut, Eberlen.	La Droite renait avec le RPF. Le duel pour le poste de 1 <sup>er</sup> adjoint entre MM. Billiard RPF- Vaugrant PC montre que « le Tripartisme » à l'échelle locale est impossible. En théorie les résultats auraient dû déboucher sur l'élection d'un Maire RPF, mais les enjeux locaux en décident autrement. Le rapport des forces locales se démarquent des forces politiques nationales.

**Tableau E. Bouglé d'après les AM, série 1 K 142, dossier « élections municipales de 1947 ».**

Monsieur Dugourd, SFIO, lit une déclaration lors de la 1<sup>ère</sup> séance du Conseil municipal issu des élections municipales de 1947 :

« Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs

*Dans quelques instants vous allez être appelés à désigner les personnalités qui pendant cinq ans vont avoir la charge de diriger notre commune.*

*Le groupe socialiste au Conseil Municipal en accord avec les élus communistes m'a donc chargé de faire connaître sa position avant l'ouverture du scrutin.*

*Nous avons donc l'honneur de vous présenter ce soir la candidature, au poste de Maire, de notre camarade Dolivet, Maire sortant et ceci pour les raisons suivantes :*

*Au cours de la campagne électorale, qui cette année a été particulièrement suivie, notre ami a exposé en détail les réalisations municipales effectuées en pleine collaboration avec les élus communistes (...)*

*D'autre part, et ceci n'est pas négligeable, il laisse derrière lui et contrairement à certains bruits répandus dans la commune par quelques candidats RPF, une situation financière tout à fait satisfaisante.*

*Il convient encore de remarquer que de tous les candidats en présence, c'est Maurice Dolivet qui a obtenu le plus grand nombre de panachages. C'est la preuve indiscutable que la confiance de la population lui reste acquise.*

*Tenant compte enfin du caractère plébiscitaire des élections municipales de dimanche dernier a faussé qu'on le veuille ou non les résultats du scrutin pour qu'un homme comme Monsieur Billiard qui n'avait obtenu en mars 1945 que 623 voix a cette fois obtenu 1657 voix et qu'en dehors de tout programme municipal, la personnalité du général de Gaulle a joué un rôle non négligeable, nous estimons que la situation locale demeure inchangée depuis 1945.*

*...Pour toutes ces raisons, nous estimons que notre camarade Dolivet n'a pas démerité et qu'il reste en droit de solliciter le maintien de son ancienne charge.*

*Nous sommes décidés par ailleurs et pour les mêmes raisons à soutenir la candidature du camarade présentée par la fraction communiste au poste de 1<sup>er</sup> adjoint étant entendu que faisant abstraction de tout sectarisme nous ne nous opposons pas à l'entrée d'un membre du RPF au bureau municipal.*

*Enfin nous considérons comme un devoir d'appeler l'attention de tous les républicains sur la gravité de la situation intérieure et sur les menaces de césarisme qui pèsent sur notre pays... »*

**Source : AM 1K 142, extrait du registre des séances du Conseil municipal de Fontenay-aux-Roses (sans modifications) 1940- 1949. Séance de novembre 1947.**

Le « Tripartisme » a vécu localement. Comment le Conseil municipal de Fontenay-aux-Roses peut échapper à l'ambiance nationale, malgré la loi de 1884 qui interdit toute allusion politique lors des débats des Conseils municipaux au cours des séances ? Qualifier M. Dolivet de « camarade », mot connoté politiquement, le relie automatiquement au PCF local.

Si le RPF « a échoué » pour obtenir le poste de Maire, 2 candidats s'affrontent pour être élu 1<sup>er</sup> adjoint : M. Billiard RPF et M. Vaugrant PCF. Monsieur Dugourd SFIO, vient au secours de M. Vaugrant et attaque Monsieur Billiard, extraits de la joute oratoire entre les deux hommes (sans modifications) :

**« Je tiens à poser un point droit et un point historique depuis 1935, Monsieur Billiard, il y a eu le jour, il y a eu Vichy, il y a eu le Maréchal Pétain. Monsieur Billiard vous étiez Maire sous Vichy ».**

**« Monsieur Dugourd :**

*Je tiens à poser un point droit et un point historique depuis 1935, Monsieur Billiard, il y a eu le jour, il y a eu Vichy, il y a eu le Maréchal Pétain. Monsieur Billiard vous étiez Maire sous Vichy. (Donc sous-entendu Maréchaliste hommage au héros de 14-18, puis Pétainiste, Pétain père de la Révolution nationale)*

**Monsieur Billiard :**

*J'ai peut-être étant Maire sous Vichy, rendu plus de services à la population et à la Résistance que vous le supposez. Vous pouvez rechercher dans les bulletins municipaux, ma nomination par Vichy, j'ai été reconduit parce que élu en 1935 (...) et je suis arrivé uniquement remplacer un Maire décédé, c'est tout. (Monsieur FOY décédé brutalement en 1943).*

**Monsieur Dugourd :**

*Vous avez été maintenu sous Vichy. Dans la liste socialiste comme communiste, vous reconnaissez de même qu'on a été sous la menace de balles dans la peau et cela ouvertement et*

*pas sous la protection de Vichy, Monsieur Billiard.*

**Monsieur Billiard :**

*J'ai été arrêté et même menacé et toute la population en a été témoin et en plus vous pouvez demander aux conseillers municipaux qui y étaient à ce moment. Je m'opposais totalement à l'occupation des Boches chez nous. Plusieurs fois l'interprète est venu avec moi à la Kommandantur (...) ils ont dit on va mettre M. Billiard au mur.*

**Monsieur Dugourd :**

*Il est regrettable que la population n'ait pas été mise au courant et que, nous résistants on ne s'en soit jamais douté.*

**Monsieur Billiard :**

*Il y a une lettre qui figure au procès-verbal. Le premier Conseil qui s'est tenu a été mis au point de tout ce que j'ai fait en ce moment-là.*

*... J'ai failli y laisser ma peau. Je ne les ai pas eu les balles dans la peau ... mais on me prend pour un traître.*

*... Je me rappelle d'une journée tragique, qu'on ignore généralement, je passais devant la mairie, une voiture avec un officier supérieur faisait une scène terrible à M. Lavaleix, à M. Bréban du moins et alors quand j'ai vu comment tournaient les choses je me suis présenté à l'officier. Il réclamait seulement 2000*

hommes pour le lendemain matin avec des pelles, des pioches, je lui ai dit « c'est impossible, je ne peux pas vous les donner ».

Vous n'avez qu'à tambouriner.

Les hommes ne sont pas là, ils sont à Paris. J'ai fini par obtenir un délai. A ce moment je réunissais des hommes et je leur dis « quittez Fontenay » ! Deux seulement sont allés à Villacoublay sans pelle et sans pioche, pour voir ce qui s'y passait (...) ».

**Extraits du Procès-verbal AM série 1 K 142, séance du Conseil municipal de novembre 1947.**

#### **PORTRAIT de Monsieur BILLIARD RPF**

- né en 1876,
- AC de 1914-1918,
- engagé dans plusieurs associations fontenaysiennes,
- bactériologiste de la Fondation Rothschild du 01/01/1906 au 01/07/1940,

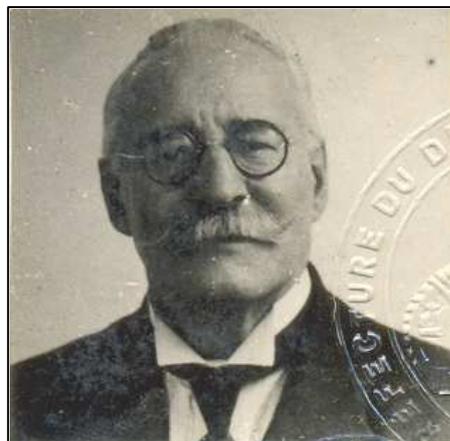
- élu conseiller municipal en 1935, candidat de la liste « La section des Anciens Combattants de Fontenay aux

Roses », liste de droite il affirme alors que « ...Les électeurs de dimanche dernier ont manifesté leur volonté d'union contre les listes collectivistes »...dit-il dans son tract, c'est déjà un farouche opposant à la gauche.

- nommé membre du Corps municipal de 1941 jusqu'au 20 août 1944, Maire en remplacement de Léon Foy décédé brutalement le 23/09/1943 d'une embolie,

- élu conseiller municipal RPF en 1947, réélu en 1953,

- il décède le 22/11/1960. MM. Pierre Bellenand et le Dr Yoyotte lui rendent hommage par courrier adressé au Maire.



Monsieur Billiard pour sa défense, rappelle le procès-verbal de la séance du 14 novembre 1944 présidée par Monsieur Montuire, nommé officiellement Maire de la commune du CMT, au cours de laquelle Monsieur Ponchaux, conseiller municipal, avait lu un exposé à propos de « ce que fut à Fontenay la journée mémorable du 20 août 1944 » et avait dit au cours de cette séance à propos de Monsieur Billiard :

*« Par un geste qui l'honore, le Maire déchu, Monsieur Georges Billiard, tint à dire à tous qu'il avait conscience de n'avoir pas démerité...et demandait aux Fontenaysiens de s'unir autour de son nouveau Maire, dans l'intérêt et pour l'avenir de notre commune.*

*Il est juste également de dire que si l'ancienne municipalité avait été nommée par Vichy, et à ce titre condamnable, elle était en majorité composée de braves hommes, peut-être un peu timorés, (...), on peut même saluer Monsieur Billiard, qui le 18 août eut une attitude admirable devant les Allemands qui l'avaient pris comme otage et menacé d'être fusillé pour une camionnette, à eux prise par des éléments troubles de la commune ... »*

**Source AM série D, extraits du procès-verbal du Conseil municipal du 14 novembre 1944.**

#### **Portrait de Julien DUGOURD SFIO**

- né le 12/09/1900,
- époux d'Andrée Garras, ils ont 2 fils, l'un né en 1930 le second en 1938,

- monteur en chauffage

- « travailleur déporté » STO en Allemagne le 16/06/1943, manifestement sa déportation laisse des séquelles, des ennuis de santé le minent,

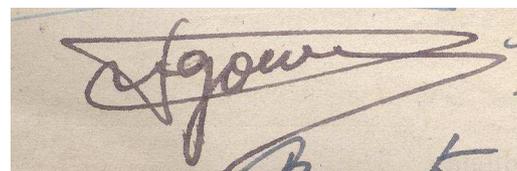
- il est rapatrié à Fontenay le 02/05/1945, il réside au 12 avenue Lombart,

- élu Conseiller municipal SFIO en 1945,

- il devient père d'un 3<sup>ème</sup> enfant, une fille,

- il décède le 08/11/1951. On ne trouve pas de nécrologie officielle aux Archives municipales.

**Source AM série D non cotée.**



Donc M. Dolivet, SFIO, devient, par le jeu des forces politiques locales (voix SFIO+ PCF), Maire de Fontenay-aux-Roses avec 12 voix contre 11 voix pour Georges Billiard RPF malgré la victoire du RPF local aux élections municipales de 1947.

M. Dugourd qui soutient M. Vaugrant pour le poste de 1<sup>er</sup> adjoint est défait, M. Billiard RPF l'emporte avec 13 voix contre 10 voix pour M. Vaugrant. Le RPF local s'impose contre le PCF. Les ministres communistes « ont démissionné » du gouvernement le 05/05/1947 à la suite du « discours Truman du 12/03/1947 » avec cette phrase forte: « ...un nouveau totalitarisme est né »...sous-entendu le stalinisme ; le fascisme et le nazisme étant vaincus selon les Etats-Unis. Le PCF entre dans un ghetto politique international, national de 1947 à 1972, mais pas encore local. L'élection de M. Billiard reflète ce tournant politique.

Le 2<sup>ème</sup> adjoint est M. Theloy M.P avec 20 voix, 3 bulletins blancs, le 3<sup>ème</sup> adjoint est M. Maurin RPF avec 15 voix contre 8 voix pour M. Choquet.

Enfin le poste de 4<sup>ème</sup> adjoint revient à M. Vaugrant PCF, au 3<sup>ème</sup> tour, avec 12 voix contre 9 voix pour M. Massot et 2 bulletins blancs, reflétant une élection tendue.

Le PCF et le RPF s'affrontent bien à l'échelle communale à travers les 2 hommes.

A la tête du Conseil municipal on trouve : 1 Maire SFIO, 2 adjoints RPF, 1 adjoint M.P, 1 adjoint PCF, cela ne respecte pas le rapport de force politique à l'échelle nationale.

Et à l'échelle du canton ?

### **Tableau comparatif et récapitulatif de la répartition des conseillers municipaux selon leur appartenance politique le 19/10/1947 :**

<b>Communes du canton</b>	<b>Elus RPF</b>	<b>Elus SFIO</b>	<b>Elus M.P</b>	<b>Elus PC</b>	<b>Divers</b>	<b>Maire élu :</b>
Sceaux	<b>11</b>	6	3	3		Depreux Edouard <b>SFIO</b>
Bagneux	9	3	3	<b>12</b>		Petit Albert <b>PCF</b>
Montrouge	<b>15</b>	5	0	11		Thil Alphonse Robert <b>SFIO</b> , résistant
Bourg la Reine	<b>14</b>	1	2	5	4	Mainguy Paul <b>RPF</b>
Châtillon/ Bagneux	8	3	5	<b>11</b>		Chrisostome Marcel <b>SFIO</b>
Le Plessis Robinson		6	10	<b>11</b>		Levol Robert <b>PCF</b>
Châtenay Malabry		5	<b>9</b>	<b>9</b>		Mougard Constant <b>SFIO</b>
Clamart	<b>12</b>	4	4	11		Couette Maurice <b>PCF</b>
<b>Fontenay-aux-Roses</b>	<b>11</b>	<b>5</b>	<b>2</b>	<b>5</b>		Dolivet Maurice <b>SFIO</b>

**Source : AM 1 K 142 et sites internet. En gras nombre des élus du parti qui arrive en tête.**

Dans le canton, 5 communes dont Fontenay-aux-Roses sur les 8 communes, confirment la défaite des partis de gauche du Tripartisme. Pourtant cinq Maires SFIO sont élus alors que le nombre d'élus RPF l'emporte (comme à Fontenay-aux-Roses), que les élus SFIO sont minoritaires (Châtillon-Châtenay Malabry), l'alliance SFIO-PC demeure localement forte. Dans le canton on relève 3 Maires PCF (Bagneux-Le Plessis Robinson-Clamart) et un Maire M.P (Bourg la Reine) pour 9 communes.

L'ère de la « 3<sup>ème</sup> Force » commence : « SFIO-M.P- Divers droite ». Elle montre les mêmes faiblesses que le Tripartisme, car le RPF, les gaullistes, refuse de s'y rallier. Le PCF et le RPF, dans l'opposition, prennent « La 3<sup>ème</sup> Force » en étau provoquant l'instabilité gouvernementale et des débats au sein des Conseils municipaux.

« La ceinture rouge », si elle existe autour de Paris, n'a pas cependant, un tracé régulier.

Les débats au Conseil municipal de Fontenay sous-tendent le désaccord entre les conseillers municipaux gaullistes -communistes d'une part et rapidement au cours de l'hiver 1947-1948 entre les conseillers socialistes-communistes d'autre part. Le climat social se dégrade, de nombreuses grèves soutenues par la CGT et le PCF éclatent.

### **- Séance du 25/11/1947 : Le début des désaccords PCF-SFIO.**

La démission de M. Vaugrant de son statut de 4<sup>ème</sup> adjoint, le 28/10/1947, est annoncée, acceptée par le Préfet le 20/11/1947. M. Vaugrant fait une déclaration :

« ... Le samedi 25 octobre nous avons voté dans un but d'union et comme nous l'avons dit pour Dolivet à la place de Maire. Nous avons donc mis en pratique nos paroles et nos actes

...Logiquement nous devions être 1<sup>er</sup> adjoint. On ne nous l'a pas accordé. Dans un but d'entente et de compréhension, nous avons accepté le poste de 4<sup>ème</sup> adjoint.

...Les résultats des élections du lendemain ont permis de constater trop de collusion que nous appelons immorales, trop de manœuvres ont été faites contre nos municipalités sortantes.

...C'est pourquoi le mardi j'ai après avoir examiné la situation avec mes camarades, donné ma démission de 4<sup>ème</sup> adjoint. Nous avons suivi les directives de notre parti et cela est légitime.

...Nous ne voulons, ici, ni vexer personne, ni attaquer, ni critiquer quand cela ne s'impose pas.

...Nous sommes des républicains, des laïques, des démocrates, nous l'avons prouvé et nous le prouverons tous les jours.

...Nous avons des exemples de coalitions immorales à l'Union des Maires, au Conseil Municipal de Paris et au Conseil général de la Seine. Cela ne nous convient pas, les résultats des votes ne sont pas conformes à ce que nous étions en droit d'attendre. Le Parti américain est ligué contre nous, mais nous sommes forts autant que lui : nos actes, notre politique et notre doctrine nous guident vers le progrès. Dans toutes les couches sociales, on le sait, on nous attend à l'œuvre, nous prendrons toujours nos responsabilités. Et aujourd'hui pour ce vote nous disons ceci :

...Nous regrettons de ne pouvoir voter pour notre ami Besse, nous savons qu'il a toujours fait son travail, et qu'il le fera encore bien ; nous avons beaucoup d'amitié pour lui car il fut toujours logique, juste, loyal et franc en toute circonstance.

...Nous ne pouvons dans les conditions présentes voter pour lui, la politique est une chose, la sentimentalité en est une autre, je le répète les 5 élus communistes voteront blanc. »

**Source AM registre des séances du Conseil municipal 1940-1949.**

Le vote se poursuit, M. Massot RPF, est élu avec 11 voix contre 4 voix pour M. Besse et 1 voix pour M. Choquet.

- **Lors de La séance du 23/01/1948** une vive discussion éclate à propos de l'usage du qualificatif de « girouette » employé dans « l'Avenir de la banlieue » pour désigner les élus communistes. Les élus PC protestent. Puis M. Vaugrant intervient, il réclame l'amélioration de l'installation des douches municipales, selon lui défectueuse, car l'établissement sert en grande majorité, toujours selon lui, aux ouvriers et qu'il entend leurs réclamations. Le Maire objecte qu'il faut des moyens financiers supplémentaires donc augmenter les tarifs et que les douches sont fréquentées par toutes les classes sociales de la population.

La querelle porte alors sur l'augmentation des tarifs des douches, elle est votée par 18 voix contre 5 voix communistes (MM. Moret, Rannou, Robilliard, Vaugrant et Mme Pérot).

Une autre querelle s'engage sur l'augmentation de la taxe sur les ordures ménagères, de 14% à 25%, pour l'équilibre du service. Elle est votée par 18 voix contre 5 voix communistes.

Voilà que les tarifs des licences des débits de boisson prennent le même chemin, là les communistes s'abstiennent.

- **lors de la séance du 12/02/1948** M. Vaugrant annonce au Maire que les élus communistes voteront contre le budget présenté :

« ...**Le Maire** indique que partout les communistes votent contre et qu'ici il ne pouvait en être autrement...

...M. Vaugrant précise qu'il en est ainsi partout où les communistes n'ont pas la majorité et la direction municipale car ils ne peuvent admettre la politique suivie actuellement par le Gouvernement...

...M. Theloy indique que le mouvement auquel il appartient ne lui donne pas de directives, qu'il n'est pas entré à la Mairie pour faire de la politique mais pour gérer sainement les affaires de la commune...

...Des paroles assez vives sont alors échangées de part et d'autre ... »

**Source AM série D non cotée, PV de la séance du Conseil municipal.**

- **séance du 26/02/1948.**

« ...M. Rannou définit alors sa position et celle des élus communistes qui ne voteront pas le budget.

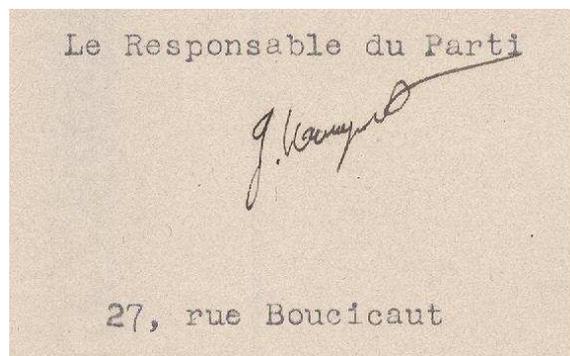
...Une violente altercation met aux prises M. Theloy d'une part et MM. Rannou, Robilliard, Vaugrant d'autre part... »

**Source AM, série D, non cotée, PV de la séance municipale.**

Le budget est adopté par 16 voix contre les 5 voix communistes. L'entente SFIO-PCF s'achève localement.

## **PORTRAIT de Gaston VAUGRANT**

- né en 1912 à Fontenay-aux-Roses,
- résidant au 27 rue Boucicaut,
- cultivateur avant la guerre, dessinateur-mécanicien après 1945,
- époux de Gabiat Germaine Isabelle née en 1914, employée des PTT,
- père de 2 fils nés en 1942, Michel et Claude,
- PG, puis soumis au STO, FTP, membre du CPL, du CLL en 1944-1945.
- élu, conseiller municipal en 1945 sur la liste PCF,
- il demande à être relevé de ses responsabilités de secrétaire du PCF de la section de Fontenay-aux-Roses,
- il décède le 1<sup>er</sup> avril 1989 à Clamart où il est inhumé (concession Delporte, du nom de sa mère qui a vécu avec ou chez son fils au moins jusqu'en 1962). On ne trouve pas de nécrologie aux Archives municipales.



M. Vaugrant, sans relâche, mène une querelle récurrente, lors des séances du Conseil municipal, débutée en 1947 dont le premier sujet est : **les grèves**.

- **lors de la séance du 23/12/1947** : 500 Frs ont été accordés aux grévistes par le Conseil et par la Commission de Bienfaisance, mais il reste 100 grévistes Fontenaysiens à soutenir et des conseillers municipaux proposent d'ouvrir un crédit complémentaire.

M. Chaut refuse sauf pour les grévistes « forcés », soutenu par M. Theloy qui estime que c'est une « grève politique » donc les grévistes volontaires n'ont pas à être secourus d'autant que la CGT verse une indemnité argumente-t-il. Le vote en décide autrement : 15 voix pour, contre 7 voix (MM. Leveillard-Beuzit-Mme Vildé-MM. Raichlen-Leconte-Chaut-Eberlen 7 voix RPF), abstention 1 voix, M. Theloy M.P.

- **lors de la séance du 09/11/1948** : M. Vaugrant aborde le conflit des mineurs, une grève de 340 000 mineurs se déroule du 28 septembre au 30 novembre 1948 en raison du retard du paiement des salaires, déclenchée par la CGT. Il demande qu'une aide soit apportée aux enfants de mineurs. Il se heurte à la réponse : « *les enfants (de mineurs réfugiés à Fontenay) bénéficient de la cantine gratuite* ».

Il insiste en proposant une collecte en leur faveur, comme à Bagneux et ajoute : « *dans les localités en grève, les mineurs ont formé des comités regroupant des ouvriers appartenant à toutes les formations syndicales, à charge pour eux de distribuer les fonds parmi les enfants de mineurs.* »

Monsieur Leconte émet un doute sur la confiance à accorder aux comités de grève. Il estime que ce sont des grèves à caractère politique... » **AM Extraits des procès-verbaux des délibérations du Conseil municipal, registre 1940-1949.**

- **lors de la séance du 02/02/1950** M. Vaugrant aborde le problème de la nouvelle grève qui éclate, après celles de 1947-1948 réprimées par Jules Moch SFIO, résistant, anti-communiste, ministre de l'Intérieur en 1947. Si en 1947 le Conseil municipal avait fait preuve de solidarité en aidant les foyers des grévistes fontenaisiens, en 1950 la solidarité au sein du Conseil n'est plus de mise.

**M. Dugourd** dit :

...« *qu'il s'était donné le devoir d'intervenir en faveur des grévistes et de leurs familles, soutenus par tous les syndicats ...Le groupe socialiste au Conseil municipal estime qu'il est nécessaire de venir en aide aux travailleurs, défendant leur droit à la vie par des moyens légaux prévus par la Constitution...* »

Si le Conseil décidait d'aider les grévistes les bénéficiaires seraient dotés d'une carte de secours et la cantine pourrait être accordée gratuitement aux enfants des grévistes.

**M. Eberlen** répond au nom du groupe RPF :

« *Cette grève ...a des causes professionnelles parfaitement légitimes ...*

*L'insuffisance de certains salaires constitue un scandale trop criant pour la nécessité de leur augmentation ne s'impose pas à tous comme un acte de pure justice.*

*Ceci étant nous ne pouvons pourtant pas ignorer que de par la volonté certains meneurs clandestins, cette grève revêt un caractère politique indéniable...contre l'Union Française, contre la Défense nationale, contre le Pacte Atlantique, ne peuvent laisser aucun doute à ce sujet.*

*Nous ne nous ferons pas les auxiliaires ni par lâcheté, ni par démagogie, ni par un faux humanisme de ceux qui exploitent une misère trop réelle et un mécontentement trop légitime pour les intérêts qui ne sont ceux ni des ouvriers, ni d'aucun Français.*

*Nous n'appuierons pas ceux qui fidèles à l'enseignement de théoriciens révolutionnaires voient dans la détresse ouvrière un moyen d'action insurrectionnelle et non une plaie à guérir... ».* **Source AM, registre des séances du Conseil municipal 1940-1949.**

Est-ce terminé ? Non. De nouvelles élections approchent.

- **lors de la séance du 30/03/51** une demande, dans une lettre de M. Besse, attire l'attention du Conseil sur les agents de la RATP en grève depuis le 16/03/51 pour apporter une aide aux 11 familles concernées.

Une vive discussion entre **Mme Vildé** soutenue par **M. Lefèbvre** et **M. Besse**, éclate. Les premiers s'insurgent contre « un tract distribué par les grévistes, destiné à semer la panique parmi la population » disent-ils.

**M. Besse** réplique (...) à propos « *des conditions dans lesquelles est assurée actuellement la marche des rames de métro et affirme que la sécurité des voyageurs n'est effectivement pas assurée* ».

**Mme Vildé** répond que c'est la faute des grévistes, pour **M. Moret** c'est celle du gouvernement.

Quant à **M. Besse** il pense que la population soutient les travailleurs de la RATP, ce que **M. Theloy** réfute, arguant que les cotisations recueillies par les syndicats doivent servir au secours des grévistes. La mêlée municipale s'organise.

Le Conseil municipal vote une augmentation de 50% du secours aux grévistes à partir du 8<sup>ème</sup> jour de grève. Le budget du Bureau de Bienfaisance doit supporter la charge d'une subvention supplémentaire, si nécessaire.

Le second thème des débats au Conseil municipal provoque des tensions entre les élus RPF-SFIO et PCF : **l'école.**

Le Conseil municipal depuis 1945-1946 se penche sur le problème scolaire car le baby-boom entraîne une augmentation de la fréquentation des écoles de la commune, la pénurie de places offertes menace. Il faut construire et ouvrir de nouvelles écoles, les crédits sont votés, tout le monde s'entend. Mais le débat porte plutôt sur « l'opposition école laïque-école privée » :

- **lors de la séance du 01/12/50** une proposition du Conseil est faite pour la reconnaissance d'utilité publique de « l'Association des Amis de l'école laïque ».

**M. Gouspy** souhaite que le même accueil soit réservé à une demande analogue par « Les Amis de l'école libre » soutenue par Mme Vildé et M. Leveillard.

Le vote du Conseil municipal débouche sur un avis favorable pour la reconnaissance d'utilité publique de « L'Association des Amis de l'école publique ».

Le RPF réagit. Extraits tirés d'une lettre de **Mme Vildé** :

*« ...il est naturel que la sollicitude du Conseil s'attache d'abord aux enfants fréquentant les établissements publics... On ne saurait pourtant ignorer l'existence et les besoins d'autres écoliers qui ne bénéficient pas des mêmes secours et sur lesquels la dureté des temps se fait encore plus cruellement sentir.*

*...Les Elus du RPF de Fontenay n'ont certes pas l'intention de refuser une augmentation de la subvention municipale à la Caisse des Ecoles si elle s'avérait nécessaire... »*

**M. Dolivet** demande une précision de la part de Mme Vildé : « *de quelle catégorie d'enfants Mme Vildé désirerait voir aider d'abord ?* » ( le mot d'abord souligné dans le P.V) Le RPF et la SFIO s'affrontent.

**M. Dugourd** précise que le Bureau de Bienfaisance, quelles que soient les écoles fréquentées, aide les familles nécessiteuses. Aucune décision n'est prise.

- **lors de la séance du 05/10/51** le Parlement vote une subvention aux écoles privées.

Le Maire regrette le vote de lois anti-laïques, mais leur caractère politique ne relève pas de la compétence du Conseil municipal. MM. Rannou et Moret accusent le Gouvernement de « violer », terme utilisé et retranscrit dans le P.V, lui-même les lois républicaines donc cette discussion n'est pas illégale.

Enfin un troisième sujet de querelle naît : **les soldats, la guerre, la guerre d'Indochine.**

M. Vaugrant, ancien P.G, défend toujours la cause du soldat, pour protéger et aider les PG de Fontenay-aux-Roses, contre « les guerres impérialistes », la France se bat en Indochine.

Dès 1945 la Mairie honore les Résistants décédés en leur attribuant le nom d'une rue dès novembre 1944 et poursuit l'hommage en 1945 : PV du 13/12/1945 qui annonce l'inauguration d'une rue « Raymond Croland », puis la Mairie étudie les vœux des familles : la famille Philippot demande que le nom d'une rue soit donné à Maurice Philippot, jeune FTPF, engagé volontaire, décédé en Alsace, ce qui fut accepté remplaçant la rue « Val Robert ». La cause du soldat, en général, reste un sujet sensible.

- **lors de la séance du 11/03/47** le Maire lit une demande du Comité directeur du Front National au Conseil municipal pour son adhésion à la campagne lancée dans le but d'exiger toutes les réparations de la part de l'Allemagne, en 1<sup>er</sup> lieu le charbon de la Ruhr. Unanimement le Conseil s'associe à cette requête.

- **lors de la séance du 27/05/47** M. Kleman, ancien habitant de Fontenay, souhaite que le nom d'une rue soit attribué à son fils résistant tué par les Nazis. Mais la guerre d'Indochine provoque les mêmes demandes : M. Viguier remercie pour les condoléances du Conseil au moment du décès de son fils, PV du 17/10/47, le dernier Conseil avant les élections de 1947.

- **lors de la séance du 13/10/52** le Conseil est averti que le Préfet refuse la libéralité votée, lors de la séance du 14/08/52, à la section de Fontenay des P.G car elle comporte un caractère politique. Néanmoins le Conseil maintient sa volonté d'accorder la subvention de 10 000 Frs pour soulager la misère de ses membres (malades à l'hôpital, au sanatorium, etc.).

**Mme Vildé** propose une subvention pour « l'Association des Anciens du Corps expéditionnaire Français d'Indochine » au nom du RPF. Elle servirait à l'envoi d'une bouteille de champagne pour le Noël des combattants d'Indochine, au nom de la solidarité encouragée par le Préfet de la Seine et inspirée par un appel à la radio du Ministre des Etats Associés.

Un débat s'engage au sujet du volontariat des combattants en Indochine et du contrôle des fonds. Elus du PC et du RPF s'opposent, c'est la conséquence de la Guerre Froide, l'idée de la subvention est abandonnée. Les dernières élections municipales sous la IV<sup>ème</sup> République approchent, les frictions se multiplient : budget, grèves, école, guerre d'Indochine.

## **- 2 Les élections municipales de 1953 : un passé toujours présent et un avenir sur fond de Guerre Froide. Le Conseil municipal de Fontenay-aux-Roses est confronté à la tourmente internationale et nationale.**

### **Les querelles pré-électorales, non locales :**

- **lors de la séance du 10/03/1953** les 5 élus communistes s'opposent au réarmement de l'Allemagne : le plan Pleven depuis 1950 espère intégrer la RFA à la CED ou Communauté européenne de Défense ce qui pour le PCF est la preuve d'une hostilité militaire manifeste contre l'URSS, une menace directe contre la RDA et par conséquent contre le glacis de Moscou composé des démocraties populaires. Deux Europes se jaugent : l'Europe de l'Ouest atlantiste, l'Europe de l'Est soviétique, les deux Allemagnes sont en première ligne coupées par le « rideau de fer ».

Selon la loi de 1884 ce n'est pas du ressort du Conseil municipal, néanmoins cela démontre à quel point la Guerre Froide est omniprésente, implicitement, lors des séances du Conseil municipal et influence l'opposition PCF-SFIO et M.P-PCF, les débats et les votes des élus :

« L'affaire du procès de Bordeaux » résurgence du passé bouscule le présent du Conseil municipal :

- **lors de la séance du 24/02/1953** M. Robilliard PCF, donne lecture d'une motion présentée au nom des Résistants de la commune, au sujet du verdict rendu à l'occasion du procès des criminels d'Oradour sur Glane et de l'amnistie décrétée pour les condamnés.

En janvier 1953 un procès (organisé par un tribunal militaire) s'ouvre pour juger des exécutants du massacre d'Oradour sur Glane du 6 juin 1944, « 14 Malgré-Nous » sont concernés : 13 Alsaciens enrôlés de force et un Alsacien volontaire dans la Division « Das Reich » responsable du crime contre l'Humanité à Oradour sur Glane.

Le jugement est rendu le 11/02/1953 : des peines de prison allant de 6 à 8 ans sanctionnent les 13 « Malgré-Nous » enrôlés et condamne le 14<sup>ème</sup> volontaire, à la peine de mort.

« L'affaire du procès de Bordeaux » scinde la France en deux : pour les uns c'est la preuve d'un laxisme de la part du gouvernement de centre-droit (surtout depuis les lois d'amnistie pour les profiteurs de la collaboration), pour les autres on ne prend pas en compte le cas particulier de l'Alsace et des Alsaciens. L'amnistie décrétée des « Malgré-nous » condamnés oppose 2 mémoires. La querelle gangrène le Conseil municipal de Fontenay-aux-Roses qui propose une motion :

*« En souvenir des Fontenaisiens victimes de la barbarie nazie, par respect de la mémoire des 613 innocentes victimes d'Oradour sur Glane,*

*Nous nous élevons contre l'insuffisance du verdict de Bordeaux ayant pour but la légalisation des crimes de guerre sous tous leurs aspects.*

*Nous nous élevons contre la scandaleuse amnistie votée par 324 élus de la Nation,*

*Adressant un pressent appel aux instances suprêmes de la magistrature française en vue de réviser un verdict qui entache l'honneur de notre Patrie,*

*Nous exigeons l'extradition du général LAMERDING et de tous les bourreaux d'Oradour résidant en Allemagne et ailleurs, ne confondant nullement les SS Alsaciens et l'Alsace province française non en cause, ayant payé par le sacrifice de ses meilleurs enfants sa résistance à l'hitlérisme. »*

Deux conseillers interviennent et s'opposent à Monsieur Eberlen :

*... **Monsieur Mangeolle et Madame Vildé** « se déclarent révoltés et écœurés par l'absolution accordée à des crimes contre l'humanité, qu'aucune discipline militaire ne saurait excuser et où l'honneur de l'Alsace ainsi que le précise le vœu n'a rien à voir; de plus ils s'élèvent contre le régime de faveur, contraire à toute justice dont cette province vient de bénéficier.*

***Monsieur Eberlen**, tout en s'associant à une partie de leur vœu, déclare toutefois ne pas être d'accord avec ses collègues sur les sentiments exprimés quant à l'amnistie ; il en expose les raisons.*

*Une vive controverse l'oppose alors à Messieurs Robilliard et Mangeolle à l'issue de laquelle il quitte la salle des séances... »*

**Source AM Registre des séances du Conseil municipal de Fontenay-aux-Roses registre 1940-1949.**  
Mme Vildé veuve de Boris Vildé, résistant fusillé au Mont Valérien.

Pour **Mme VILDE** la mémoire de son mari est trahie, elle s'oppose à M. Eberlen Bernard conseiller municipal, né à Paris 8<sup>ème</sup> en 1923 donc trop jeune pour être mobilisé en 1939, instituteur nommé après la guerre à Fontenay-aux-Roses, habitant Route de Versailles.

- **Lors de la séance du 04/04/1953** M. Dolivet, Maire, donne lecture d'une longue lettre de **M. Eberlen**, conseiller municipal:

*... « Monsieur le Maire,*

*Des paroles très regrettables ont été prononcées ce soir au cours de la séance du Conseil municipal, paroles qu'un Français ayant un peu de culture et d'amour de la vérité ne saurait accepter.*

*Le massacre d'Oradour a été exécuté dans de telles conditions d'horreur que certains, jugeant dans l'absolu et refusant même d'aborder le terrible problème de la responsabilité qu'il soulève, considèrent comme des criminels sans excuse ceux qui n'eurent pas l'héroïsme de sacrifier leur vie et celle de leurs proches, voués aux pires représailles, plutôt que d'exécuter des ordres barbares; l'héroïsme dont ils affirment, avec beaucoup d'assurance qu'ils eussent été, eux, capables.*

*Ce n'est pas l'opinion qu'on peut avoir sur le fond et le déroulement du procès de Bordeaux qui est ici mise en question...*

*Ce qui est inadmissible c'est le propos d'un conseiller municipal regrettant qu'on n'ait pas fait le procès de l'Alsace dès avant 1939 et émettant de lourdes insinuations sur la mentalité des Alsaciens.*

*N'insistons pas sur l'attitude très totalisante d'un soi-disant démocrate regrettant que le Parlement ait pris en considération la légitime indignation de toute une province unanime par-dessus ses diversités confessionnelles et politiques au lieu de lui appliquer la manière forte comme en Algérie.*

*Ces propos ne s'adressaient plus à la poignée d'Alsaciens que le malheur de la Patrie exposa, seuls parmi tous les autres Français, à l'effroyable sort de se trouver un jour à Oradour, incorporés de force dans un régiment SS et à connaître le terrible cas de conscience que d'autres à qui il fut épargné, résolvent avec autant de facilité que d'héroïsme....*

*Ils constituent une insulte gratuite contre laquelle, j'ai eu le regret de le constater, nul ne s'est élevé.*

*C'est une déshonorante calomnie que cette négation à peine voilée d'un patriotisme attesté par tant d'héroïques épreuves et par d'innombrables témoins (...) infiniment plus dignes de respect et de créances que celui qui s'est abaissé à d'aussi injustes accusations.*

*Mon affection pour cette province à laquelle je suis très fier d'appartenir( ...) la fidélité que je garde à la mémoire de mes camarades alsaciens tombés à mes côtés fraternellement mêlés à tant d'autres français de*

**« Des paroles très regrettables ont été prononcées ce soir au cours de la séance du Conseil municipal, paroles qu'un Français ayant un peu de culture et d'amour de la vérité ne saurait accepter ».**

partout, le souvenir reconnaissant de l'accueil ... inoubliable reçu en Alsace lors des durs combats de Libération, et de l'angoisse, plus éloquent que tout plébiscite, de la population devant un retour possible des armées allemandes ; tous ces sentiments, tous ces liens me font ressentir comme personnelle cette insulte à tant de fiers Français dont je suis entièrement solidaire.

J'aurais aimé qu'une fois, au moins, s'élevât pour protester contre cette injure faite à une province qui fut toujours la rançon de la Patrie, qui bien qu'abandonnée deux fois à l'ennemi en 1871 et en 1940 par la France vaincue, lui a témoigné, plus chèrement qu'aucune autre, sa constante fidélité. J'estime que, par son silence, le Conseil municipal de Fontenay s'est associé à ces paroles outrageantes...».

En conséquence je suis obligé en conscience de vous présenter ma démission de conseiller municipal...

Signé : B.EBERLEN

Engagé Volontaire

Ancien de la 1<sup>ère</sup> Armée Française

Croix de Guerre.

(La 1<sup>ère</sup> Armée, commandée par de Lattre de Tassigny est composée de FFI, de combattants de la 2<sup>ème</sup> DB, de soldats de l'Afrique du Nord et d'engagés; débarquée en Provence en 1944, ayant perdu plus de 9 000 hommes selon la SHD et ayant comptabilisé plus de 34 000 blessés).

M. Mangeolle pense que cette affaire apparaît comme spectaculaire, et conteste les paroles qu'on lui attribue à propos de ses paroles : « la manière forte à appliquer ». Il poursuit « il en donne comme preuve son ignorance avant ce débat du fait que M. Eberlen soit d'origine alsacienne. Il précise qu'il n'a pas changé d'avis sur l'ensemble du sujet ».

#### AM registre des séances municipales 1940-1949.

Les élections municipales de Fontenay-aux-Roses se préparent dans un contexte local compliqué.

### -3 Les élections municipales de 1953 et les nouveaux enjeux politiques locaux.

#### Les résultats des élections municipales du 26 avril 1953 à Fontenay-aux-Roses. Quels sont les nouveaux élus ?

A Fontenay-aux-Roses on compte : Inscrits 4605- votants 3757-exprimés 3686.

<b>SFIO</b> <b>9 élus</b>	MM. Dolivet Besse Baux Mangeolle Robillard Marcel Maurin Martin Brun Petit	né en 1909 1662 voix, élu Maire né en 1908 1524 voix, 3 <sup>ème</sup> adjoint né en 1906 1452 voix né en 1900 1451 voix né en 1883 1431 voix né en 1883 1425 voix, 2 <sup>ème</sup> adjoint né en 1890 1408 voix né en 1916 1392 voix né en 1391 voix	soit 2 élus de plus qu'en 1947.
<b>PCF</b> <b>5 élus</b>	MM. Moret Robilliard Gustave Rannou Chenouard Mme Maureau	né en 1902 1109 voix né en 1912 1104 voix né en 1904 1097 voix né en 1068 voix né en 1065 voix	soit un nombre d'élus inchangé par rapport à 1947
<b>RPF- M.P- Ind.</b> <b>9 élus</b>	MM. Billiard Bonnélais Massot  Lefèbvre Cornet Chauliau Menguy Johnson Goupsy	RPF né en 1876 1607 voix M.P né en 1883 1550 voix RPF né en 1879 1536 voix, dcd en 1954 remplacé par M. Gendron né en 1904 inspecteur en produits diététiques RPF né en 1912 1519 voix, 1 <sup>er</sup> adjoint Indép- 1479 voix Indép- 1452 voix M.P né en 1897 1449 voix Indép- 1429 voix RPF né en 1879	soit 2 élus en moins par rapport à 1947. La SFIO et le M.P sont à égalité.

Source : AM 1 K 143.

M. Dolivet SFIO est élu Maire avec 18 voix, 5 voix communistes contre reportées sur M. Moret. Il a comme 1<sup>er</sup> adjoint M. Lefebvre, RPF, élu avec 18 voix, 5 voix communistes contre; 2<sup>ème</sup> adjoint M. Maurin, SFIO, élu avec 17 voix, 5 bulletins blancs et 1 nul; 3<sup>ème</sup> adjoint M. Besse, SFIO, élu avec 18 voix, 5 bulletins blancs; enfin le 4<sup>ème</sup> adjoint M. Massot, RPF, élu avec 18 voix, 5 bulletins blancs. Soit 3 SFIO, 2 RPF, le PCF n'est plus présent à la tête du Conseil municipal, mais dispose seulement de conseillers municipaux. Une certaine entente est-elle retrouvée au sein du Conseil municipal après ce résultat ? Certainement pas ! Le PCF réagit.

**M. Chenouard PCF**, fait une violente déclaration à l'encontre de M. Dolivet SFIO :

« Mmes, MM.,

*Et bien voilà ce qu'on nous avait préparé, n'est-ce pas.*

*Un Maire socialiste, un premier adjoint RPF, ainsi se dessine une fois de plus le mensonge de « la 3<sup>ème</sup> Force », de la lutte sur 2 fronts, cette politique est-elle propre à Fontenay ?*

*A Gentilly, avant les élections, il y avait déjà une liste commune socialiste-RPF en 1947, de nombreux maires ont été élus par des voix RPF...C'est l'orientation constante de la politique socialiste en particulier sous l'influence directe de M. Depreux. Chaque section fait ce qu'elle veut, nous a dit M. Dolivet au cours de la campagne électorale... Et bien j'ose croire que la section socialiste n'a pas décidé à l'unanimité...Ce serait vraiment porter pour peu de chose la combativité des travailleurs socialistes, la conscience de classe. Je me demande comment les élus...iront expliquer à leurs électeurs la collusion avec le RPF...Le RPF se présente comme une formation de guerre civile avec des groupes de protection armés. Je cite en exemple le conseiller municipal de Paris, Jacques Rachaud qui a été forcé de démissionner du Conseil municipal, a tout de même été arrêté à bord d'un camion qui transportait des armes.*

*Nous savons que le RPF est un parti de dictature militaire, le seul parti qui ait pour chef un militaire, c'est un parti qui veut dissoudre les syndicats, c'est un parti d'action contre les ouvriers; que vous le vouliez ou non le fait d'être tributaire d'une majorité qui comprend des partisans de subventions aux écoles confessionnelles, ne vous permettra pas*

*de défendre l'école... Que l'on ne vienne pas nous dire que le respect du suffrage universel montre que les RPF doivent avoir un poste de 1<sup>er</sup> adjoint,...au dépouillement nous avons tous vu que les bulletins de cette liste, les RPF avaient rayé les M.P et M.P avaient rayé les RPF...si nous nous reportions aux élections législatives ...on voit que le RPF avait 1040 voix et nous, le parti communiste, 1010. Donc entre ces deux partis qui sont en tête à Fontenay vous avez choisi, ceux qui sont hostiles à l'école laïque, vous avez choisi ceux qui sont hostiles aux ouvriers parce que vous avez peur d'être forcé d'aménager des logements, parce que vous avez peur de prendre résolument la défense des intérêts de la partie la plus pauvre de la population, vous avez refusé de faire avec les communistes une municipalité au service des populations laborieuses. Et pourtant ...et cela fait crier les journaux de droite...17 municipalités en France ont accepté, ont établi en commun une municipalité socialiste-communiste. Comme le disait la radio ce matin c'est un nouveau « Front populaire » qui est en marche...Il y a des dizaines de familles à Fontenay qui vivent dans des taudis...nous arriverons bien à construire, malgré vous, une unité ouvrière qui donnera à la France et à Fontenay un avenir de bien être, de liberté, d'indépendance nationale et de paix. »*

**AM, extraits du registre des séances du Conseil municipal 1940-1949.**

**M. Dolivet** répond brièvement :

*« Je vous rappelle que vous n'avez, ce soir, qu'à vous mordre les doigts car il est trop beau de venir faire appel à l'unité ouvrière quand il y a 8 jours on n'avait pas assez d'insultes et de calomnie...nous n'avons pas de leçon à recevoir...et nous saurons faire notre travail sans que vous soyez là pour nous pousser l'épée dans les reins... ».*

Et il passe rapidement sujet suivant qui est le départ de M. Billiard. Il lui rend hommage : « *il (M. Dolivet) avait trouvé près de lui un conseiller éclairé, pondéré, toujours raisonnable... Il voudrait que celui-ci (le Conseil municipal) accepte ce soir la proposition... de décerner à M. Georges Billiard le titre de Citoyen d'honneur de Fontenay compte tenu des brillants services qu'il a eus, notamment pendant la période trouble qui a précédé la résistance où il a offert sa vie pour sauver vraisemblablement des otages menacés...* ».

SFIO – RPF semblent, localement, s'entendre contre le PCF.

Les élections passées, le calme au sein du Conseil revient-il ? En vain, la Guerre Froide fournit l'occasion de s'affronter politiquement lors des séances, toujours en contradiction avec la loi de 1884 :

- **lors de la séance du 10/07/1953**, Mme Maureau soulève la question de l'exécution des époux Rosenberg aux Etats-Unis, le Maire lui fait observer qu'elle sort de la compétence du Conseil et souhaite éviter « *le retour de discussions regrettables comme celles ayant marqué le verdict d'Oradour* » (soit le procès de Bordeaux).

Un vote clôt la discussion, le projet d'une motion est rejeté à l'unanimité moins les voix communistes et la voix de M. Petit (Julius et Ethel Rosenberg arrêtés en 1950, jugés coupables de trahison en 1951, sont exécutés en juin 1953).

La séance se poursuit et devient houleuse :

**M. Chenouard** demande que, pour le 14 juillet, un colis soit envoyé aux jeunes appelés, parfois totalement démunis.

**M. Lefèbre** souhaite alors que cette décision, si elle est acceptée, soit étendue aux combattants d'Indochine et de Corée.

**M. Moret** estime que les militaires de carrière ou engagés ne sauraient bénéficier de cette mesure. La demande de M. Chenouard recueille les 5 voix communistes, celle de M. Lefebvre obtient l'adhésion de tous les autres conseillers, sa proposition est acceptée.

Le débat porte implicitement sur la Guerre Froide et ses conséquences, or M. Chenouard refuse de différencier le conflit Indochinois, à l'origine une guerre coloniale française, devenu objet de la Guerre Froide lorsque la Chine se proclame « République Populaire Démocratique » le 1<sup>er</sup> octobre 1949. L'Asie subit de plein fouet la bipolarisation du monde avec 2 guerres : la guerre d'Indochine 1946-1954, la guerre de Corée (1950-1953 point chaud depuis la séparation des 2 Corée par le 38<sup>ème</sup> parallèle en 1945, pro-soviétique au nord, pro-américaine au sud).

C'est bien le sujet de l'affrontement des 2 Blocs, (Camps pour le PCF) que M. Chenouard impose au Conseil municipal. Pour les communistes ce sont des guerres impérialistes, pour les Etats-Unis et leurs alliés ce sont des guerres contre l'avancée communiste justifiant leur « politique d'Endiguement » (« Containment » en anglais) justifiant la signature des traités signés (OTAN 1949, ANZUS 1951, ayant pour but l'encerclement de l'URSS, selon le P.C.F) et la politique « du Roll-back » (refoulement du communisme) du Président Eisenhower.

M. Chenouard applique la stricte ligne du PCF, la SFIO se divise, le M.P défend l'empire colonial français bradé selon lui, la IV<sup>ème</sup> République vacille et les séances du Conseil subissent ce contexte délétère. C'est dans ce climat que La France affronte les élections législatives préparées activement à Fontenay-aux-Roses.

### **c) Les élections législatives à Fontenay-aux-Roses confirment ou infirment les querelles et divisions au sein du Conseil municipal ?**

#### **- 1 Les élections législatives de 1951, « la 3<sup>ème</sup> Force » affronte les électeurs pour la deuxième législature de la IV<sup>ème</sup> République sur fond de loi sur les apparentements.**

Ces élections sont un test pour « la 3<sup>ème</sup>Force » de 1947-1951 et le paysage politique français à l'Assemblée nationale.

C'est un test pour le PCF et le RPF, les 2 partis se heurtent au scrutin à la proportionnelle qui dans le multipartisme, nécessite des alliances pour dégager une majorité.

La loi électorale a été modifiée : la « loi sur les apparentements » permet, pour les élections législatives de 1951, aux partis de s'apparenter et dans ce cas si les partis apparentés obtiennent 50% et plus des suffrages exprimés ils raflent la totalité des sièges quels que soient les scores des autres listes. Cela a pour but d'affaiblir le RPF et le PC qui refusent tout apparentement.

C'est un test pour les partis politiques qui se déchirent à propos des grands thèmes géopolitiques :

Sujets :	PCF	SFIO	Radicaux	M.P	Ind.	RPF
Choix du Bloc	URSS	Etats-Unis	Etats-Unis	Etats-Unis	Etats-Unis	Etats-Unis
Construc.Europe dont CED	Contre Contre	Pour Divisée	Contre- pour Divisés	Pour Pour	Pour Divisés	Contre Contre
Décolonisation	Pour	Divisée	Divisés	Divisé	Contre	Contre
Exécutif / législatif	Faible / Assemblée	Faible / Assemblée	Faible / Parlement	Faible / Parlement	Faible/ Parlement	Fort / Assemblée
Ecole défendue	laïque	laïque	laïque	privée	privée	privée
Etat	Providence	Providence	Libéral	Providence	Libéral	Providence

Source : tableau inspiré du site de Jean Pierre Rissoan, la IV<sup>ème</sup> République.

Rappel :

- la CED, idée de M. Pleven née en 1950 à propos de la guerre en Corée qui rappelle le cas de l'Allemagne coupée en 2, RFA (3 zones)- RDA depuis 1949 et Berlin divisée en 4 zones. Dans les 2 cas Allemagne et Corée n'ont pas signé de traité de paix seulement un armistice.

La CED permettrait le réarmement de la RFA souhaité par les Etats-Unis. La France le refuse. Jean Monnet soutient, lui, cette idée d'autant qu'il négocie la CECA signée en 1951. La CED est à l'origine de la chute de nombreux gouvernements français. Pour l'élection du Président de la République en 1953, René Coty qui ne se prononce jamais sur la CED, 13 tours sont nécessaires.

- l'Etat Providence découle du Plan Beveridge de 1942, il inspire le programme du CNR et engendre « le modèle » français par répartition.

- l'école : la loi Falloux depuis 1850 divise les partis politiques au sujet de « la liberté de l'enseignement ». La loi « Barangé » alimente la querelle en accordant en 1951 une allocation scolaire pour les enfants scolarisés dans le privé comme dans le public.

**Tableau récapitulatif : l'évolution des résultats des élections à Fontenay-aux-Roses de 1945 à 1956.**

Elections pour :	Dates	In.	Vo	Ex	PCF	SFIO	M.P	Ind	Div.	Pouj	Rad.
1 <sup>ère</sup> Constituante	21/10/45	4174	3744	3639	1029	982	1277	236	114		
2 <sup>ème</sup> Constituante	02/06/46	4190	3739	3679	992	847	1234	393	213		
Assemblée voix 1946 %	10/11/46	4356	3741	3656	1023 <b>27,9</b>	747 <b>20</b>	1083 <b>29,6</b>	763	40		
Assemblée voix 1951 %	17/06/51	4313	3800 88,10	3702	1008 <b>27,22</b>	762 <b>20,58</b>	419 <b>11,3</b>	1044 <b>28,20</b>	442 <b>11,93</b>		
Assemblée voix 1956 %	/ /56		86,65		<b>25,4</b>	<b>24,47</b>	<b>9,12</b>	<b>22,18</b>	-	<b>9,4</b>	<b>8,55</b>

Source : AM 1K 142. In= inscrits, Vo votants, Ex=exprimés ? Pouj.= poujadisme, Rad= Radicaux

Fontenay-aux-Roses dépend de la 4<sup>ème</sup> circonscription (cantons de Charenton le Pont- Ivry sur Seine- Nogent sur Marne- Saint Maur les Fossés- **Sceaux**- Vanves- Villejuif) pour laquelle 9 sièges sont à pourvoir.

**Résultats des élections législatives de 1951 par parti et par commune dans le canton :**

Communes	inscrits	votants	exprimés	PCF Thorez	RPF Vallon	SFIO Depreux	M.P Bacon	RGR Allemane
Antony	13 221	11 056	10 800	<b>33,8 %</b>	30,53%	13,8%	9,54%	357 voix
Bagneux	7 558	6 367	6 183	<b>44,39%</b>	25,26%	12,59%	7,52%	160 voix
Bourg la Reine	6 826	5 675	5 500	19,36%	<b>33,98%</b>	14,83%	12,9%	5,1%
Châtenay	5 417	4 553	4 426	<b>36,39%</b>	18,41%	23,5%	11,9%	2,5%

<b>Fontenay</b>	4 313	3 800	3 702	27%	<b>28,5%</b>	21,25	11,53%	3%
Montrouge	21 600	17 417	16 698	<b>33,19%</b>	28,26%	13,7%	9%	4,6%
Le Plessis	5 594	4 795	4 664	<b>35,6%</b>	28,2%	17%	9,4%	3,3%
Sceaux	5 645	4 927	4 816	15,32%	25,18%	<b>30,17%</b>	14,6%	5%
<b>France %</b>				<b>25,9%</b>	<b>21,2%</b>	<b>14,3%</b>	<b>12,4%</b>	<b>9,9%</b>
<b>Sièges</b>				<b>103</b>	<b>121</b>	<b>107</b>	<b>96</b>	<b>74</b>

Source : AM 1 K 156.

12 listes sont en lice, outre celle du PCF et du RPF dans l'opposition, non apparentés, celles de la SFIO, du M.P, et de la RGR il y a :

- **URDI** liste d'Union des Républicains pour la Défense de la Liberté, M. GUILLANT,
- **PNF** liste du Parti National Français, M. VILLARET dit « Jean Roy »,
- **CG**, liste des Cartels des Gauches Indépendantes, M. MADAULE,
- **Indépendants**, M. ENJALBERT,
- **URRAINPLP** liste d'Union Républicaine Résistante et Antifasciste pour l'Indépendance Nationale, le Pain, la Liberté et la Paix, M. LHAMEK liste pour la défense des classes laborieuses,
- **IGUFRDS** liste des Indépendants de Gauche pour l'Union des Français Républicains Démocrates et Socialistes M. VERGNOLLE,
- **ISEP** liste des Indépendants du Sud-Est parisien M. PETER.

Les citoyens doivent pouvoir prendre connaissance à la Mairie de Fontenay-aux-Roses, des listes apparentées, ainsi que dans chaque bureau de vote et sur chaque bulletin de vote. C'est la loi.

M. Dolivet, Maire de Fontenay-aux-Roses, est en 8<sup>e</sup> position sur la liste SFIO, il a donc peu de chances d'être élu député de la Seine.

Les résultats sont :

- 4 sièges pour le PCF : M. Thorez, Mlle Malleret, Mme Vaillant-Couturier, M. Linet, dans 5 communes le PCF arrive en tête,
- 3 sièges pour le RPF : MM. Vallon, Peytel, de Lipkowski, le RPF arrive en tête à Fontenay-aux-Roses et Bourg la Reine, alors que son Maire est SFIO,
- 1 siège pour la SFIO M. Depreux, seule la commune de Sceaux qui vote en premier SFIO,
- 1 siège pour le M.P M. Bacon. Le M.P est le grand perdant, dans le canton.

Les deux partis, RPF-PCF sortent individuellement victorieux, mais non apparentés à l'Assemblée, ils n'ont pas la majorité. Le PC reste le premier parti de France en voix et le RPF le premier parti en sièges. Les tensions éclatent au sein du RPF, 45 députés sont exclus, puis le 6 mai 1953 Charles de Gaulle, déçu, remercie les parlementaires gaullistes car le RPF a enregistré une chute de 50% de ses suffrages. Le parti se scinde en 2 groupes : l'URAS ou Républicains sociaux « les fidèles » (Michel Debré, Lucien Neuwirth, Roger Frey) et l'ARS (Action républicaine et sociale) regroupant les « dissidents » gaullistes. Le général refuse toujours le « régime des Partis », il entame en 1953 « sa traversée du désert », il rédige ses mémoires de guerre.

Dans le canton 5 communes placent en tête le PCF qui dépasse le score national. En revanche 2 communes, Fontenay-aux-Roses et Bourg la Reine, plébiscitent le RPF plus fortement que les Français, 13 points de plus pour Bourg la Reine. Fontenay glisse du « centre-droit » vers la droite, mais le Maire reste SFIO.

Une seule commune, Sceaux, fait confiance à la SFIO avec presque 16 points de plus que le résultat national.

Les Fontenaysiens ne suivent pas « le modèle français ».

## -2 Les élections législatives de 1956.

A l'échelle internationale c'est « la Détente ». La conférence de Genève en 1954 met un terme à la guerre d'Indochine et confirme l'armistice entre les 2 Corée, sans traité.

A l'échelle nationale la guerre d'Algérie plonge le pays dans une guerre civile qui ne dit pas son nom, appelée pudiquement « Les événements ». Seule colonie de peuplement de la France (contrairement à son autre colonie la Cochinchine) elle comprend 3 départements et les territoires sahariens. La guerre débute pour les Français en 1954 le jour de « la Toussaint rouge » pour les Algériens le 1<sup>er</sup> mai 1945, à Sétif.

Ce « cancer » influence les élections législatives, divise les partis, touche les territoires, inquiètent les Français surtout lorsque le contingent part en Algérie, provoquant la chute successive des gouvernements et annonçant la mort de la IV<sup>ème</sup> République.

**Tableau des résultats des élections législatives du canton, source BMO (bulletin officiel du 10/01/1956) 4ème circonscription :**

Communes	Inscrits	Votants	Exprimés
<b>Antony</b>	16 642	14 665	14 245 - 85,5%
<b>Bagneux</b>	9 470	8 277	8 021 - 84,7%
<b>Bourg la Reine</b>	8 045	7 002	6 825 - 84,8%
<b>Châtenay Malabry</b>	8 866	7 794	7 547 - 85,1%
<b>Fontenay</b>	5 561	4 819	4 666 - 83,9%
<b>Montrouge</b>	24 797	21 795	20 806 - 83 %
<b>Le Plessis</b>	7 965	6 968	6 741 - 84,6%
<b>Sceaux</b>	6 836	6 136	5 980 - 87,4%

Source AM 1 K 157.

La participation reste forte mais les voix se dispersent entre les 13 listes en lice. La loi sur les apparentements de 1951 est maintenue en 1956, afin d'éviter que le PCF reste une force politique. Les professions de foi proposent (AM 1 K 157) :

- **Liste Front républicain, Mme Lipkowski** : rédige son tract sous forme de questions adressées aux électeurs : OUI ou Non à l'augmentation du SMI, du pouvoir d'achat, à la création d'un Fonds National de Vieillesse, au Plan Schumann. Elle refuse le monde des 2 Blocs, milite pour la construction de l'Europe, pour l'Alliance Atlantique, la Détente et le désarmement, la présence politique et culturelle de la France à l'étranger. « *La lutte contre toute dictature qu'elle soit d'un homme ou d'un parti* ». Il a été sanctionné.

- **Le RGR, M. Allemane** : dit « ... ne payons pas les erreurs funestes du régime d'Assemblée, du régime des Partis...Trop de partis, trop de groupes figés dans leurs programmes, leurs ambitions, leurs rancunes empêchent le développement harmonieux des institutions...conduisent le parti à sa perte...Evitez les listes dissidentes qui font le jeu des communistes... »

- **Les Républicains sociaux clament** « *De Gaulle avait raison...Tout ce qu'il avait prédit s'est réalisé :*

- *désastre sanglant de Dien Bien Phu ...qui nous chasse de l'Indochine*

- *abandon des territoires de l'Inde et du Fezzan*

- *l'Algérie en état de rébellion et la France trainée à la barre de l'ONU*

- *le Maroc en proie à des troubles sanglants et au bord de la sécession*

- *référendum massif contre nous des Sarrois*

- *énorme déficit budgétaire.*

*Nous ne promettons pas aux électeurs l'irréalisable...rien ne sera possible...si avant tout l'Etat n'est pas profondément réformé...*

*Nous voulons bâtir non pas l'Europe allemande telle que la CED l'aurait faite... mais une véritable Europe où la France ait une place digne... ».* Les ex-gaullistes se dispersent donc les résultats de l'ex RPF aussi.

- **Le Parti radical et radical-socialiste, M. Leclercq** : veut le renforcement de l'exécutif, l'application le statut de 1947 à l'Algérie qui préconisait un développement agricole, la défense de l'enseignement public, la scolarité jusqu'à 16 ans et la lutte contre l'alcoolisme.

- **Le poujadisme, M. Privat** : dénonce « *La faillite de notre économie due à une fiscalité injuste...de notre Empire due à la vénalité et la lâcheté de notre Gouvernement sous les ordres de l'étranger et de la finance apatride...de notre politique étrangère qui a réduit la France au rang de 3<sup>ème</sup> puissance...*

*Nous vomissons la politique...nous ne promettons rien, sinon de nettoyer la maison...Contre les pourris, les lâches les traitres, votez en masse pour l'UNICN et la Fraternité, Sortez les Sortants !»*

- **Le RN, M. Frouard** : le titre dit « ...CONTRE TOUS LES DEPUTES SORTANTS

*...sans aucune compromission avec les formations existantes, toutes responsables de la décadence Nationale. ...volonté farouche d'en finir avec ce régime d'impuissance, de honte et de capitulation, et qui veulent revenir dans l'unanimité retrouvée, aux principes permanents qui font la force et la grandeur de la Patrie. ...Contre le soi-disant Front Républicain, antichambre d'un nouveau Front Populaire...*

...**HALTE AUX DESTRUCTEURS DE LA FRANCE** **SORTEZ LES SORTANTS**

- **Le Redressement français, M. Alessandri** : pour une réforme constitutionnelle, pour lutter contre l'inflation, pour organiser l'Union Française sur le plan du fédéralisme.
- **Liste d'Union des Indépendants, ARS et Républicains nationaux** : réforme de la Constitution, maintien de la présence française en Outre-Mer, pour que le PC « *qui sert en France la politique soviétique, soit dénoncé et que toute alliance politique avec lui soit condamnée* ».
- **Liste autonomie-SFIO, M. Depreux** : elle fait le bilan du député sortant et elle défend la Détente et le désarmement général. La SFIO est sanctionnée elle doit s'allier pour constituer une majorité.
- **Liste PCF, M. Thorez** : « *La majorité des apparentés croulant de toutes parts devant le mécontentement du peuple...notre programme* » : améliorer le niveau de vie des travailleurs, la suppression des taxes, améliorer la Sécurité sociale, augmenter les allocations familiales, défendre la paysannerie laborieuse contre les gros capitalistes. Pour la défense de la démocratie, le retrait immédiat de l'Afrique du Nord et l'ouverture de négociations et le rapatriement des soldats, pour le principe de la Coexistence Pacifique et donc contre le réarmement de l'Allemagne (la RFA) et pour le désarmement et l'interdiction des armes atomiques avec destruction des stocks existants. Le PCF veut l'intensification des échanges commerciaux, culturels, scientifiques, touristiques avec l'URSS, la Chine et les démocraties populaires. On constate que le PCF demeure fort mais faible sans alliance pour constituer une majorité.
- **L'Union des Gauches, M. Vallon** : contre la politique des Blocs, pour le désarmement, pour la reconnaissance de la République populaire chinoise, pour la réunification de l'Allemagne. La liste demande

**«... les élèves de l'Ecole Normale supérieure émues par les évènements d'Algérie et répercussions en France et alarmées par la déclaration du général de Gaulle tiennent à assurer leur attachement aux libertés démocratiques... »**

le Cessez-le-feu en Algérie et l'ouverture de pourparlers. Enfin elle souhaite la réaffirmation de la laïcité de l'Etat français.

L'Algérie est peu citée dans les professions de foi. En revanche l'affaiblissement de « L'Empire » fait débat et divise tous les partis sauf le M.P et le PCF.

Dans 7 communes Maurice Thorez arrive en tête, dans une commune, Sceaux, le candidat maire socialiste est victorieux. Peut-on parler de « ceinture rouge » ? 8 communes, un , ne dessinent pas une ceinture rouge autour de Paris.

Il est difficile de suivre le choix et l'évolution politique des Fontenaysiens de 1953 à 1958 puisqu'il n'y a pas d'élections municipales permettant d'approcher la répartition des forces politiques locales.

Les députés élus pour la circonscription sont :

- pour le PCF, 4 élus, MM. Thorez, Marrane, Malleret

et Mme Vaillant-Couturier,

- pour la SFIO, 1 élu, M. Depreux,
- pour les Radicaux et radicaux socialistes, 1 élu M. Leclercq,
- pour le M.P, 1 élu M. Bacon, son déclin se poursuit,
- pour le CNI, 1 élu M. Vayron,
- et enfin pour l'extrême – droite M. Privat, poujadiste.

Il n'y a pas de réel changement » avec les résultats de 1951, le PCF reste puissant dans la circonscription.

### **C La fin de la IV<sup>e</sup> République : le retour du Général de Gaulle.**

**Le 13 mai 1958 un Comité de SALUT PUBLIC est proclamé à Alger.**

**Le 27 mai, dans la nuit, la rumeur parle d'un saut des parachutistes sur Paris, d'un coup d'état militaire.**

**Le général de Gaulle, comme en juin 1940, semble être le sauveur de la France, le rassembleur.**

**De quelle République s'agit-il, lui qui a appelé à voter NON au projet de Constitution en 1946, donc Non à la IV<sup>ème</sup> République. Quel rapport de force souhaite-t-il établir entre l'exécutif et le législatif ?**

### a) Quelle est la position des Fontenaisiens face à la crise du 13 mai 1958 ?

Dans la série **2 J 101-102-103-104-105** d'intéressants courriers révèlent des réactions de divers groupes (en gras le carton qui regroupe les lettres le plus souvent adressées au Maire de Fontenay-aux-Roses, M. DOLIVET). Que disent-ils à propos du général de Gaulle ?

- le **16/05/1958** lettre des élèves de l'Ecole Normale Supérieure de Fontenay-aux-Roses au Maire :

... «... les élèves de l'Ecole Normale supérieure émus par les événements d'Algérie et répercussions en France et alarmée par la déclaration du général de Gaulle tiennent à assurer leur attachement aux libertés démocratiques... »

- le **16/05/1958** lettre des travailleurs de la Maison MANCEAU, avenue du général Leclerc au Maire :

«... devant de graves dangers courus par le régime républicain, après le coup d'état fasciste d'Algérie et qui trouve son prolongement en France en la personne de de Gaulle, VOUS DEMANDENT INSTAMMENT DE VOUS APPUYER SUR TOUTES LES FORCES DE GAUCHE SANS EXCLUSIVITE, afin de briser sans tarder toute tentative de dictature militaire...»

- le **17/05/1958** affiche, placardée dans la commune, déclarant « l'Etat d'urgence » sur tout le territoire.

- le **19/05/1958** lettre de la section du SNI de Fontenay au Maire :

« Les instituteurs de la sous-section du Syndicat National des Instituteurs de Fontenay-aux-Roses tiennent à affirmer leur attachement aux institutions et à la légalité républicaine...La remise des pouvoirs de la République à un homme quel qu'il soit est incompatible avec les institutions démocratiques... ».

- le **20/05/1958** :

« ...émus par la situation politique confuse qui règne actuellement en Algérie et dans la métropole, après les déclarations du général de Gaulle laissant planer une menace sur le régime républicain, les conseillers municipaux ...vous demandent s'il ne vous paraît pas opportun de réunir les membres du Conseil municipal pour leur demander d'affirmer leur attachement au gouvernement de la République et de proposer à leur approbation une déclaration ...que vous transmettriez ensuite à Monsieur le Président de la République.. ». C'est fait le 27 mai 1958.

- le **21/05/1958** courrier du Maire au Président de la République, René Coty ;

« ...conscient de la gravité de l'heure présente provoquée par les récents événements d'Algérie et certain d'être l'interprète d'une importante majorité de mon Conseil Municipal, j'ai l'honneur de vous exprimer l'attachement... et leur fidélité aux institutions républicaines que vous incarnez avec une dignité à laquelle je tiens à rendre hommage... »

- le **27/05/1958** le Conseil municipal écrit :

« Réunis à la Mairie le 27 Mai 1958, émus par la menace que fait peser sur le régime républicain la situation créée par les parlementaires et des officiers supérieurs réclamant le pouvoir pour l'Armée et le Général de Gaulle.

*Affirmant leur attachement à la République, à son gouvernement légal, à ses institutions démocratiques et leur détermination totale, de s'opposer à tout système de gouvernement qui ne serait pas l'émanation du peuple...*

*Demandent au gouvernement de tout mettre en œuvre pour qu'enfin cessent en Algérie les combats fratricides... »*

14 signatures suivent : Dolivet-Besse-Baux-Mangeolle-Petit-Menguy-Maurin-Moret-Maureau-Bonnellais-Rannou-Robillard-Laporte-Martin. Essentiellement élus de gauche, 2 M.P.

- le **29/05/1958** « ... la classe ouvrière a fait voir lors de la manifestation de masse du 28 mai 1958, sa volonté de s'opposer au pouvoir personnel et au fascisme et de maintenir les institutions et les libertés républicaines... ». Lettre des établissements « Labaume » au Maire de Fontenay.

Manifestement « la crise du 13 mai 1958 » ne semble pas provoquer un élan local favorable à un retour du général de Gaulle, mais ces courriers dans les archives ne peuvent refléter que **très partiellement** les sentiments des électeurs de Fontenay-aux-Roses.

Les semaines suivantes modifient les débats, les enjeux politiques, les comportements électoraux des Français mais aussi des Fontenaysiens. Le Conseil municipal ne se réunit pas du 4/04/1958 au 04/07/1958, aucune allusion à Algérie, à la « crise du 13 mai 1958 », au retour du Général, ne transpire.

Le Maire convoque les conseillers municipaux le 12/11/1958 avant les élections législatives.

Les élections municipales du début 1959 pour le général de Gaulle, comme en 1947, seront un test.

**b) Le référendum du 28/09/1958 : comment les Fontenaysiens votent ?**

Le décret du 20/08/1958, annonce une nouvelle consultation du peuple par la voie du référendum. Le général de Gaulle reste fidèle à ses principes : la souveraineté du peuple et le refus du régime des partis.

La question posée est : « approuvez-vous la Constitution qui vous est proposée par le Gouvernement de la République ? »

Les électeurs de Fontenay-aux-Roses suivent-ils ce sentiment de rejet implicitement contenu dans les courriers adressés au Maire de Fontenay en mai 1958, ou bien soutiennent-ils le projet qui reprend les points forts du discours de Bayeux de 1946 du général de Gaulle ? Voient-ils en lui le sauveur et le rassembleur, seul capable de résoudre « Les évènements » en Algérie ?

	Fontenay	France
inscrits	5776	
votants	5032 - 87,9%	80,63 %
exprimés	4943 - 85,7%	
blancs-nuls	69	
OUI	3659 - 74 %	82,60%
NON	1304 - 26 %	17,4%

AM et Olivier Wiewiorka « La France en chiffres de 1870 à nos jours » page 332 éditions Perrin.

Les Fontenaysiens condamnent l'instabilité de la IV<sup>ème</sup> République, le OUI l'emporte, mais avec une différence de 8 points en moins, 74% contre plus de 82% en France. La V<sup>ème</sup> République est promulguée le 4 octobre 1958.

**c) Les élections législatives de 1958 : une légitimité apportée au général de Gaulle.**

La constitution de la V<sup>ème</sup> République adoptée, les institutions se mettent en place. Novembre 1958 les élections législatives représentent un nouveau test : le général disposera-t-il d'une large majorité à l'Assemblée nationale pour diriger la France ?

Il a exigé, comme mode de scrutin, la majorité à deux tours qui seule permet, selon lui, de dégager une majorité et d'installer un gouvernement stable, il veut rompre avec « la valse des gouvernements » de la IV<sup>ème</sup> République (23 gouvernements en 12 ans) et le régime des partis.

Le décret du 24/10/1958 convoque les Français le 23 et 30/11/1958 pour élire les députés de l'Assemblée nationale.

Pour qui votent les Fontenaysiens et les électeurs du canton aux élections législatives de 1958 ?

- **1 « L'Action Clamartoise »** mensuel, « édition spéciale du vendredi 14/11/1958 » prédisait pour les élections du 23/11/1958 même si : (extraits sans aucune modification)

« Il est difficile d'établir un pronostic précis car les bouleversements de l'opinion ont certainement brassé les cartes électorales... » (extraits de ses prédictions) :

- **PCF** « ...il est vraisemblable qu'au premier tour le Parti communiste (souligné) arrivera encore en tête. Si on veut entraîner son échec au 2<sup>ème</sup> tour, il faut veiller à ce que les suffrages anti-communistes ne s'éparpillent pas fâcheusement le 23 novembre. »

- **SFIO – autonome**, le journal annonce l'affaiblissement de M. Depreux car il a appelé à voter NON au référendum de 1958 : « La formidable majorité des OUI au référendum a incontestablement porté atteinte au crédit de M. Edouard Depreux. (...) L'entrée en lice de M. Dolivet, ancien colistier de M. Depreux, précipitera le désastre ».

La querelle entre MM. Dolivet-Depreux débouche sur une scission au sein de la section locale de la SFIO. M. Depreux crée une structure « SFIO autonome ». Donc selon le journal, la perte de son siège de député (après 5 mandats consécutifs depuis 1945) est inéluctable.

- **Les candidats radicaux, les Mendésistes**, déçus après l'échec du gouvernement Mendès France et par la politique du Front Républicain de 1956 connaîtraient une chute conséquente car « ...la vague mendésiste portait des espoirs que l'expérience a ruinés. Les désillusions et les discrédits (...) ont dépouillé le mendésisme de toutes ses séductions. »...

- **le M.P** se viderait de ses membres au profit d'une droite rattachée à l'UNR : ... «... une bonne part des suffrages du M.R.P de jadis doit se regrouper sur le candidat Indépendant. »...

- **le Poujadisme**, ... « qui a été la surprise et la grande illusion de 1956 n'est plus. »...

- **le RPF** « Le RPF avait allumé des espoirs. Son histoire s'acheva dans l'éclatement de son groupe parlementaire. Les Républicains sociaux ne parvinrent jamais à lui redonner l'élan de ses débuts. On le vit bien aux jours dramatiques de Mai dernier : en effet, si Jacques Soustelle ralliait Alger après le succès du Comité de Salut Public, les initiatives décisives pour le retour du Général de Gaulle étaient prises par le Président René Coty... et par Antoine Pinay... c'est-à-dire par deux Indépendants.

Cependant les quelques militants qui confondent encore « Gaullisme » et « RPF » vont tout mettre en œuvre pour faire croire qu'ils sont les authentiques dépositaires de la pensée du Général. (...) Le Président du Conseil n'a voulu donner son patronage à aucun candidat en particulier. (...) Au demeurant, l'effondrement des Républicains Sociaux dans la circonscription aux élections de 1956 ne les a pas laissés en état de rassembler assez de voix pour jouer une finale décisive au deuxième tour. »

- **le Centre National des Républicains Indépendants et de la Démocratie chrétienne** ... « bien qu'il soit une personnalité importante, n'est pas une créature des comités politiques. Il a été lancé dans la compétition par des élus locaux... »... « les élus locaux qui voulaient contre Edouard Depreux présenter « un ténor », ont trouvé l'homme de la situation (...) le bruit se répandit qu'il s'était désisté... Certains concurrents n'hésitèrent même pas à proclamer que ce geste avait été consenti en leur faveur (...) A Sceaux,, la mairie se dépêcha de faire enlever le panneau...Il fallut prestement le remettre en place . »

M. RIOND est le candidat de « l'Action clamartoise ».

Pas un mot sur la SFIO, sur la querelle entre MM. Depreux – Dolivet, le journal estime avoir fait le tour de la question.

-2 **Les candidats et leur profession de foi pour la circonscription, archives municipales de Fontenay.**

**Que promettent les candidats :**

- **Claude BLUM, Radical-Radical socialiste-Républicain** : il est pour la limitation de l'intervention de l'Etat en économie et en réalité dans tous les autres domaines, donc contre de Gaulle,

- **Ernest DAVID, Union des Groupes républicains RGR, parti Radical socialiste** : il est pour le soutien au général de Gaulle, le développement du logement, la fiscalité (sans autre précision), l'alimentation (?), les transports et l'Algérie (il n'apporte aucune précision sur Algérie française ou algérienne ?).

- **Edouard DEPREUX, Parti socialiste autonome** : il est « contre la réaction » d'extrême-droite, contre « une majorité introuvable des colonels sans le contrôle et le contrepois des démocrates », pour le rassemblement de toutes les gauches de la SFIO à l'UDSR et le renouveau de la vie politique par rapport à Guy Mollet, Antoine Pinay, Georges Bidault et Jacques Soustelle. Il veut lutter contre l'inflation, la pauvreté, les taudis, l'alcoolisme, la fraude fiscale et en politique internationale, pour une politique renforcée de l'ONU, de nouveaux accords Est-Ouest, contre la course à la bombe A et H, et le développement de l'aide aux PVD.

... «... vous n'apporterez pas à DOLIVET des voix qui permettraient l'élection de POUTIER réactionnaire de la pire espèce. CONTRE LA COMPLICITÉ AVEC LA DROITE ? CONTRE LA TRAHISON DE L'UN DES VOTRES ? CONTRE LA REACTION ET SES COMPLICES, POUR l'élection ...d'un député authentique homme de gauche.» **AM 1 K 168.**

Un tract est publié ... « Grâce à l'appui de certains dirigeants de gauche qui ont trahi la classe ouvrière, une majorité de droite va gouverner le pays... l'un des complices de cet assassinat de la gauche française, M. DOLIVET, Maire de notre commune a mené une campagne déloyale contre notre ami Edouard

**« M. DOLIVET, Maire de notre commune a mené une campagne déloyale contre notre ami Edouard DEPREUX... En outre, M. le Maire a avoué, avec un cynisme qui ne nous surprend plus, à notre ami Jean BESSE, Maire Adjoint, qu'il ne maintenait sa candidature que pour permettre que DEPREUX soit battu [...] ».**

DEPREUX... En outre, M. le Maire a avoué, avec un cynisme qui ne nous surprend plus, à notre ami Jean BESSE, Maire Adjoint, qu'il ne maintenait sa candidature que pour permettre que DEPREUX soit battu.(...) c'est un fait acquis : DOLIVET tente d'assurer la défaite de la gauche.... »

La bataille fait rage à Fontenay-aux-Roses au sein du Conseil municipal, ainsi qu'au sein de la section locale de la SFIO. Le tract est de M. Depreux mais soutenu par MM. Besse, Baux, Brun, Petit, Martin, tous conseillers municipaux et M. Tirel secrétaire de la section.

- **Maurice DOLIVET, SFIO**, « vrai républicain », dit-il, père de 7 enfants, il défend la famille, les enfants et les vieux travailleurs, la politique de logements, les victimes de la guerre car son père reconnu « MPF ». Il a été sinistré du Havre donc il défend les A.C. De même il apporte son soutien aux fonctionnaires, aux consommateurs, à la classe ouvrière, et lutte contre le fascisme de droite et de l'Est. Il souhaite « une paix honorable en Algérie » et se positionne contre « le coup d'Alger » mais aussi « contre le candidat de Moscou qui utilise la division des forces ouvrières ». Il dénonce « la droite classique camouflée qui sous le signe du gaullisme veut maintenir les limites de la production industrielle, agricole et vinicole ... »

- **Guy DUCOLONE PCF**. Dans « L'Aube Nouvelle » du 30/11/1958 on lit :

« Contre la poussée réactionnaire et fasciste menaçant la laïcité, les libertés, le progrès social » donc il veut « Faire échec à POUTIER le colonel-candidat réactionnaire et fasciste...candidat de Soustelle et de Pinay».

Il appelle à soutenir M. Depreux sous condition de réciprocité (refus d'Edouard Depreux qui devient alors un adversaire), il se tourne vers le candidat Dolivet et réclame son appui, refus poli de M. Dolivet.

Guy Ducoloné promet une hausse du niveau de vie des travailleurs, une lutte contre la crise économique avec le retour aux 40 heures sans diminution de salaire, la paix en Algérie. Il veut redonner à la France sa place dans le monde sans préciser un bloc (terme atlantiste) ou un camp (terme soviétique), restaurer la République (sans préciser laquelle et comment) et enfin assurer l'avenir de la jeunesse.

- **JUMEL, Centre républicain** commerçant à Châtillon, membre de l'UNC.

Affirme être pour l'Algérie Française, pour le rétablissement de l'autorité, pour les PME.

- **Irène MANCEAUX**, Maire adjoint de Châtillon, rédige un tract original en partant d'un constat : quel est le paysage démographique du canton ? En quoi détermine-t-il, selon elle, logiquement la politique à mener ? Son constat est :

Rubriques	Châtenay	Châtillon	Clamart	Fontenay	Le Plessis	Sceaux
nbr habitants *1	19 007	16 075	41 966	9 626	14 163	15 054
enf. scolarisés *2	3 240 17%	2 424 15%	6 315 15%	2 125 22%	2 775 19,6%	1 940 12,8%
15-19 ans	1 020 5,3%	560 3,4%	2 300 5,4%	580 6%	1 020 7,2%	620 4,1%
20-64 ans	7 700 40,5%	7 520 46,7%	24 300 57,8%	5 060 52,5%	7 660 54%	5 960 39,1%
65 et plus	680 3,5%	1 420 8,9%	3 429 8,1%	940 9,7%	600 4,9%	900 5,9%
âge moyen	31 ans	34 ans	36 ans	38 ans	32 ans	35 ans
constructions :						
en chantier nbr	3 484	2 535	3 114	2 197	1 390	2 230
terminées nbr	1 733	1 569	2 059	430	669	1 667
en cours nbr	1 754	960	1 055	1 767	721	653

Source : AM 1 K 158. Tableau en nombres absolus, % calculés E. Bouglé.

\*1 recensement de 1956, \*2 INSEE 1954. Par « en chantier » il faut comprendre en projet abouti ou pas, et « nbr » c'est une allusion nombre de logements en ...

Pour l'échelle communale, le tableau en ce qui concerne Fontenay-aux-Roses démontre que :

- Fontenay est la commune la moins peuplée, encore faut-il rapporter cette population à la superficie de la commune,

- Fontenay a le plus fort pourcentage d'enfants scolarisés, donc la construction d'établissements scolaires s'impose et le registre des séances du Conseil Municipal illustre bien cette préoccupation majeure entre 1946-1958,

- Fontenay a la population « la plus âgée », talonnée par Châtillon sous Bagneux et Clamart.  
Mme Manceaux préconise, en peu de mots après son tableau, un gouvernement fort, le soutien au général de Gaulle, la paix en Algérie, la lutte contre le chômage, un salaire garanti, une politique familiale donc de logements, une allocation pour « les vieux travailleurs et les retraités » (terme de l'époque), la défense des classes moyennes, de l'artisanat, des PME et une juste fiscalité.

- **Raymond POUTIER, UNR** (la Croix de Lorraine utilisée en en-tête) a appelé à voter OUI au référendum de 1958. Il proclame représenter les «*Gaullistes de juin 40 - Gaullistes de mai 58* » et commence par : «*Nous voulons une France stable, généreuse, un destin pour l'Algérie* » en faisant référence au discours de Constantine, une France sociale, une France entreprenante.

- **Georges RIOND, représentant de la Démocratie-chrétienne et du Centre national des Indépendants (A. Pinay)**. Il a défendu le OUI au référendum, dans « Le Clamartois » on apprend que MM. Billard, Chanliau, et Goupsy, conseillers municipaux de Fontenay-aux-Roses figurent sur sa liste. Mais on ne dispose pas de sa profession de foi.

### -3 « L'Action clamartoise » a-elle bien anticipé les résultats du 30/11/1958 ?

	Le Plessis	Sceaux	Châtenay	Clamart	Châtillon	Fontenay	FRANCE
Inscrits	8 147	8 704	9 643	26 362	9 610	6 086	
Votants	6 746	7 529	7 998	21 286	7 917	4 989	
Exprimés	81%	84,6%	80,8%	78,8%	80,3%	80,5%	
Blancs-Nuls	139	143	207	491	192	88	
<b>Ducoloné PCF</b>	34,2%	12,4%	31,3%	28,4%	31,4%	20,6%	<b>20,7%</b>
<b>Depreux dissident</b>	8,1%	28,2%	10,3%	7,9%	7,9%	12,6%	
<b>Dolivet SFIO</b>	7,5%	5%	10,6%	7,9%	8,9%	16,5%	<b>13,8%</b>
<b>Poutier UNR</b>	<b>54,5%</b>	<b>54,24%</b>	<b>47,6%</b>	<b>55,6%</b>	<b>51,7%</b>	<b>50,25%</b>	<b>50 %</b>
<b>M.P</b>							<b>7,5%</b>
<b>Radicaux</b>							<b>7,7%</b>

Source AM 1 K 158, % d'E. Bouglé.

Le candidat préféré de « L'Action clamartoise », Monsieur Riond, ne convainc pas.  
Dans le canton 5 communes (dont la composition change), le candidat de l'UNR l'emporte même à Fontenay-aux-Roses, de justesse, et dans 5 communes les deux adversaires de la SFIO sont au coude à coude sauf à Sceaux, mais la SFIO sort affaiblie par la scission. Localement il y a bien eu « désastre », néanmoins si l'on additionne les voix de Monsieur Dolivet avec celles de Monsieur Depreux, la SFIO réalise un score meilleur qu'en France (entre 15,6% à 33,6% contre 13,8% à l'échelle nationale). Les socialistes restent une force politique dans le canton qu'il faut prendre en considération.  
Le PCF reste fort, son score dans 5 communes est supérieur à celui réalisé par le parti à l'échelle nationale sauf à Sceaux. A Fontenay le PC perd des voix : moins 7 points entre 1951-1958 et correspond au score national.

Le général de Gaulle dispose d'une majorité à l'Assemblée, le scrutin majoritaire à 2 tours profite aux « grands partis ». Cette réforme du mode de scrutin, voulue par le général en application de son discours de Bayeux en 1946, met un terme au « régime des partis ». Son adversaire depuis 1945, le PCF, est perdant, le M.P et la SFIO poursuivent leur déclin, l'UNR le soutient lui apportant légitimité et majorité.

**Tableau récapitulatif des élections législatives et municipales de Fontenay-aux-Roses 1945-1958 :  
(Je choisis les 3 partis qui en 1945 veulent reconstruire la vie politique de France)**

**Elections législatives :**

<b>Dates :</b>	<b>PCF</b>	<b>SFIO</b>	<b>M.P</b>
<b>21/10/45</b>	28,28%	26,9 %	35,1%
<b>02/06/46</b>	26,9 %	23 %	33,5%
<b>10/11/46</b>	27,9 %	20,4%	29,6%
<b>17/06/51</b>	27,22%	20,58%	11,3%
<b>02/01/56</b>	25,4 %	24,47%	9,12%
<b>30/11/58</b>	20,6 %	16,5 %	*

**Résumé des sources citées plus haut. \* le M.P intégré à la droite alors qu'il se disait avant 1958 de centre.**

Entre 1945-1958 la « gauche », PCF-SFIO, passe de 55,2 %, en simplifiant, à 37,1%. La droite renaît progressivement et représente la majorité en novembre 1958 à Fontenay-aux-Roses. Les élections municipales de 1959 sont, à nouveau, un enjeu. Chacun fourbit ses armes.

**Evolution du nombre de conseillers municipaux à Fontenay-aux-Roses selon leur étiquette politique :**

<b>Dates :</b>	<b>PCF</b>	<b>SFIO</b>	<b>M.P</b>	<b>RPF</b>	<b>Indép.</b>
<b>14/11/45</b>	10 élus	11 élus	1 élu		
<b>19/10/47</b>	5 élus	5 élus	2 élus	11 élus	
<b>26/04/53</b>	5 élus	9 élus	2 élus	2 élus	3 élus

**Résumé des sources citées plus haut.**

La commune de Fontenay-aux-Roses de 1945 à 1958 est à gauche, même s'il y a de 1947 à 1953 une parenthèse, favorable au général de Gaulle qui place le RPF au coude à coude avec l'alliance SFIO-PCF permettant au Maire socialiste, M. Dolivet de se maintenir à la tête du Conseil. A partir de 1953 le rapport des forces évolue.

**La V<sup>ème</sup> République modifie-t-elle la répartition des forces politiques locales ? Comment les élections législatives influencent la vie politique fontenaysienne ?**

Le vote des deux chambres permet de désigner le Président de la République pour que la V<sup>ème</sup> République soit pleinement installée.

Une ère nouvelle s'ouvre en France, l'ère du gaullisme et l'ère gaullienne et à Fontenay-aux-Roses ?

Madame Elisabeth Bouglé

Février 2021



*La même séance du Conseil qu'en couverture (vers 1953). De gauche à droite : Jean Chenouard (PCF), Jean Rannou (PCF), Gustave Robillard (PCF), Maurice Moret (PCF), ?, Nathan Johnson (Indépendant), ?, Jean Menguy (CFTC ?), ?, ?, ?, ?, Charles Beau (SFIO). AM FaR 7 F1 ELUS*

**Pour tout renseignement :**

Archives municipales de Fontenay-aux-Roses  
75 rue Boucicaut  
92 260 FONTENAY-AUX-ROSES  
[david.descatoire@fontenay-aux-roses.fr](mailto:david.descatoire@fontenay-aux-roses.fr)  
01 41 13 21 12